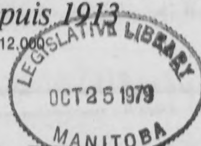
Paraît depuis 1913
Tirage: 12.000

LA LIBERTÉ



Vol. 67 No 27 SAINT-BONIFACE JEUDI 25 OCTOBRE 1979



Saint-Pierre-Jolys

Mgr Hacault proclame "inévitable et définitive" la fermeture de l'église

Dans une lettre datée du 16 octobre par l'archevêque de Saint-Boniface, Mgr Antoine Hacault, - et dont LA LIBERTÉ a obtenu copie - celui-ci a chargé l'actuel pasteur de Saint-Pierre-Jolys, le curé Lionel Bouvier, de communiquer aux paroissiens qu'à compter du 31 octobre, l'église vieille d'au-delà de 75 ans sera définitivement fermée, en raison de son état jugé "irréparable".

À Saint-Pierre, la nouvelle s'est répandue comme de la poudre, et c'est avec "surprise et stupéfaction" que les citoyens ont accueilli cette annonce.

Voir en page 5 le texte intégral de la lettre distribuée dimanche dernier aux paroissiens de Saint-Pierre-Jolys.

Dernière messe: 28 octobre

Au sommaire

Saint-Lazare, revisité

La troisième série de reportages qu'a réalisés André-Yves ROMPRÉ à Saint-Lazare se termine cette semaine. Le dernier texte qu'il signe à ce sujet relate les questions de l'avenir de ce village. De plus, les lecteurs de **LA LIBERTÉ** feront connaissance avec notre nouveau collaborateur de Saint-Lazare, M. Pierre Beaudoin, qui nous explique la légende fort mystérieuse de la rivière Qu'Appelle.

La Ligue se réunit à Saint-Léon

Un an après son congrès "Evalu'action" qu'elle avait tenu à Hecla Island, la Ligue des femmes catholiques vient de tenir son congrès annuel intitulé "Continu'action", dans la paroisse centenaire de Saint-Léon. Bernard BOCQUEL, qui avait "couvert" Hecla Island, s'est aussi rendu à Saint-Léon cette année.

Soupers paroissiaux

Bernard BOCQUEL a assisté en fin de semaine à deux soupers paroissiaux: ceux de Sainte-Anne-des-Chênes et de Sainte-Agathe. C'est à ce dernier endroit qu'on a appris que ce sont des hommes qui font la popote pour ce "succulent goûter".

"Les Va-nu-pieds"

Après une absence de deux semaines, la fascinante histoire du roman de Madeleine Laroche se poursuit dans nos pages cette semaine. Nous vous présentons la fin du chapitre X et nous entamons le chapitre XI, intitulé "Galipettes".



Une bonne ambiance à Sainte-Agathe

Dimanche dernier, à Sainte-Agathe, après 20h, il restait un certain nombre de victuailles après la fin du souper paroissial. Et comme à l'habitude, elles ont été vendues aux enchères. Les "commissaires-priseurs" étaient Gilbert Dorge, Georges Lécuyer et Ron Girardin.

Éditorial

Le "Coup de pouce" à LA LIBERTÉ, édition courante

Pour une quatrième année consécutive, le seul journal hebdomadaire de langue française au Manitoba, **LA LIBERTÉ**, fait appel au soutien de ses lecteurs fidèles pour lui permettre de poursuivre ses opérations et de joindre les difficiles "deux bouts" de fin d'année.

●

Le président du conseil d'administration de Presse-Ouest Limitée, M. Michel Lagacé, faisait état dans les pages du journal de la semaine dernière, des résultats d'opérations de l'année 1979-1980. "Il ressort clairement, écrivait le président M. Lagacé, que le "Coup de pouce" s'est avéré essentiel au fonctionnement du journal".

Si le journal a réussi à poursuivre sa marche ascendante vers une qualité améliorée, c'est en partie grâce aux ressources financières et humaines dont il a pu disposer au cours de cette dernière année.

Cela est encore plus évident aujourd'hui. Alors que nous venons d'apprendre que le gouvernement du Canada n'achètera que très peu d'espace publicitaire pour l'année qui vient, la présente campagne du "Coup de pouce" doit absolument rapporter des dividendes plus grands. Afin que ce journal puisse disposer d'une plus grande marge de manoeuvre, et qu'à chaque semaine, ses lecteurs du Manitoba français puissent avoir la possibilité d'être informés par leur seul journal en français.

●

Le "Coup de pouce" à **LA LIBERTÉ**, c'est une forme originale de participation des lecteurs à une oeuvre commune qui a comme but ultime, faut-il le rappeler, de les servir. On sait les Franco-Manitobains capables d'épauler, le temps venu, des causes qui leur sont chères: on l'a vu encore récemment dans le cas de l'aide apportée par la population d'ici à l'accueil des familles de réfugiés Vietnamiens, on l'a aussi vu dans le passé avec la mise sur pied du poste de radio français CKSB. **LA LIBERTÉ**, un journal qui est de plus en plus lu et attendu, mérite croyons-nous d'être lui aussi soutenu.

Il faut rappeler que les 12,000 abonnés de ce journal n'ont pas à débourser pour recevoir à chaque semaine "leurs" nouvelles. Le tout leur arrive gratuitement à la porte. Contrairement aux quotidiens ou à d'autres journaux qu'il faut payer pour recevoir, et alors que ceux-ci disposent de ressources beaucoup plus vastes pour les produire, **LA LIBERTÉ** arrive quand même à tous les jeudis, dans le courrier familial.

●

Cette année, le "Coup de pouce" à **LA LIBERTÉ** doit marcher encore plus fort que par les années passées. Car, au fil de ces années, le journal a prouvé qu'il était un outil nécessaire au développement de la communauté francophone au Manitoba. Nous croyons qu'il peut l'être davantage, si les Franco-Manitobains le veulent bien.

André-Yves ROMPRÉ

Pourquoi s'isoler "en français"?

Lettres à LA LIBERTÉ

Monsieur le rédacteur
LA LIBERTÉ
Case postale 96
Saint-Boniface, Manitoba

Cher monsieur le rédacteur:

Ceci est une réplique aux lettres de Mme Huberdeau (le 27 septembre) et de M. Deschambault (le 11 octobre). Aussi, j'oserai faire une réplique aux commentaires de M. Rompré (Saint-Lazare, revisité (I) parus dans **LA LIBERTÉ**, le 11 octobre.

Pour commencer, faisons face à quelques faits. Si nous, les gens de 20, 30 ou 40 ans, parlons le français au Manitoba, c'est grâce à nos parents (père et mère, étant tous les deux de langue française), et aux écoles, qui avant les années 1960-70, nous enseignaient leur précieuse heure de français. Les enfants des années 1880 jusqu'à ceux des années 1950-60, élevés dans un entourage français où venaient peu d'étrangers d'autres langues, n'avaient aucun autre choix que de parler en français.

La réalité d'aujourd'hui est que nous vivons dans un monde où toutes les nationalités et les langues se rencontrent de jour en jour. Au Québec, on ne peut faire autrement que de parler en français. On est entouré de Canadiens français et les médias sont presque tous français. Les anglais du Québec protègent leurs enfants contre les français en les gardant dans des quartiers anglais, en les empêchant de jouer avec les "French", en payant pour des écoles "anglaises". Doit-on copier les anglais du Québec?

Au Manitoba, surtout à Saint-Lazare, entouré de villages anglais, c'est difficile de ne pas être en contact avec des gens qui ne parlent seulement que l'anglais, tous les jours de la semaine. Doit-on aller à Birtle, Binscarth, Russell, etc. et se présenter aux gens de business en disant, "I don't speak English". Ridicule, n'est-ce pas?

Ma langue maternelle est le français et j'en suis fière. Si on ose faire des remarques contre le français, dans mon domaine présentement à Flin Flon, je serai la première à me débattre.

Je suppose que je devrais avoir honte que mes enfants ne parlent pas le français couramment, mais ils savent que le français est très important au Canada. Ils m'entendent parler le français, ils regardent la télévision française aussi souvent que

(Suite à la page 3)

La meilleure source que nous avions

M. le directeur des relations publiques
CBWFT, C.P. 160
Winnipeg, Manitoba

Cher Monsieur ou Madame:

C'est avec regret que j'ai vu la page d'information concernant la diffusion des émissions françaises à la télévision et à la radio diminuer graduellement pour finalement disparaître cette semaine de **LA LIBERTÉ**. C'est la meilleure source d'information que nous avions. Au lieu de réduire l'information, j'espère la voir augmenter et inclure le poste CKSB, comme on a déjà eu.

Sincèrement,

Mme Gisèle Courcelles
Otterburne

le 19 octobre 1979

c.c.: **LA LIBERTÉ** et la S.F.M.

Pourquoi l'horaire de CBWFT n'est-il plus dans LA LIBERTÉ?

M. Léo Rémillard
Radio-Canada
C.P. 160
Winnipeg, Manitoba
R3C 2H1

Cher M. Rémillard,

C'est avec regret que je constate que la page "En direct sur nos écrans cette semaine à CBWFT" n'est pas parue dans **LA LIBERTÉ** de cette semaine.

Sans doute plusieurs autres lecteurs de **LA LIBERTÉ** se posent la même question. Pourquoi?

Espérant que nous pourrons revoir la liste des programmes hebdomadaires dans un avenir très rapproché.

Sincèrement,

Gérard J. Prenovault
Saint-Boniface

le 19 octobre 1979

c.c.: **LA LIBERTÉ**

Lettres à LA LIBERTÉ

LA LIBERTÉ se fait un devoir de publier toutes les lettres des lecteurs qui lui sont adressées. Les "lettres à LA LIBERTÉ" doivent être dûment signées par leur(s) auteur(s). La rédaction se réserve le droit de corriger les fautes d'orthographe et de syntaxe.

Les points de vue des lecteurs devront être accompagnés d'un numéro de téléphone et d'une adresse afin que nous puissions, au besoin, communiquer avec nos correspondants. Toutefois les adresses et numéros de téléphone ne seront pas publiés.

Veuillez adresser à: Lettres à LA LIBERTÉ, Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4.

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le jeudi par Prese-Ouest Limitée, au service des 12,000 foyers du Manitoba français. Président du conseil d'administration: Michel Lagacé.

Membre de MWNA et des Hebdos régionaux et de l'association de la presse francophone hors Québec.

Rédacteur en chef: André-Yves Rompré

Journaliste: Bernard Bocquel

Collaborateur: Raymond Hébert

Publicitaire: Claude Gagné

Composition typographique: Lorraine Sabo

Correction d'épreuves: Augusta Davidson

Montage: Gérard Gagné

Secrétariat: Odette Guyot, Huguette Suchy

Toute correspondance doit être adressée à **LA LIBERTÉ**. Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Au téléphone: 247-4823.

L'abonnement annuel coûte: $15.00

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Web Graphics West Limited, 1101, rue Keewatin, Winnipeg, Manitoba, R3C 2W2.

Enregistrée comme courrier de deuxième classe: no 0477.

Lettres à LA LIBERTÉ

(Suite de la page 2)

bien des enfants "français", et ils apprennent le français à l'école. S'il arrive que plus tard ils devraient se servir de leur français, ils auront beaucoup d'opportunités pour bien l'apprendre. Notre premier ministre, M. Joe Clark, peut très bien s'expliquer en français. Certainement il a un accent, mais n'avons nous pas un accent quand nous parlons l'anglais (il y a quelques exceptions ici et là)?

En tout cas, cela n'est pas si terrible si le monde peut "s'accorder", s'aimer, se respecter, et vivre en paix les uns avec les autres. Pour moi, cela est bien plus important que de dire, "moi, je suis français, je reste français, je n'aime que les Français, et au diable le reste".

On parle d'assimilation. Pensez-vous qu'une école française de la maternelle jusqu'au grade XII va empêcher l'assimilation? Allez-vous dire aux jeunes, "ne mariez que des français"? Si on obligeait les jeunes français à ne marier que des français et à ne demeurer que dans des lieux français, alors on n'aurait pas peur d'assimilation. Ouvrez donc les yeux! Vendre nôtre langue, trahir les nôtres, etc.; mais c'en est presque drôle.

Sincèrement,

Rhéa Chudy
Flin Flon, Manitoba

le 15 octobre 1979

Une précision de l'Union nationale française

Monsieur le rédacteur,

L'Union nationale française n'est pas une "espèce" de club social; c'est un club social, ou si vous préférez une association d'entraide et de bienfaisance à but non lucratif reconnue par le Gouvernement du Manitoba qui a pour objectif d'aider, de secourir, et de regrouper tous les français d'origine ainsi que les amis de la France.

Elle organise des soirées sociales à "thème", des concours de pêche, de pétanque, de belote, des voyages en autocar, pique-nique, etc... les activités de la société se veulent culturelles.

Toutes les personnes intéressées peuvent devenir membres actif ou associé.

Amicalement,

Claude Périsse
Président

Saint-Boniface
le 22 octobre 1979

"Je constate qu'on a su garder le silence"

M. le rédacteur,

Encore une fois, je constate qu'on a su garder le silence au sujet du voyage du Pape Jean-Paul II, en Irlande, et aux États-Unis.

Tout de même, nous ne devons pas trop nous plaindre, car nous avons eu le choix, entre les deux quotidiens de Winnipeg qui, tous les jours, nous donnaient les renseignements du voyage qu'ils ont qualifié d'un événement extraordinaire. Mais pour cela, il faut savoir lire l'anglais.

Est-ce que le silence est vraiment le désir de nos lecteurs français? Il y a de quoi nous faire réfléchir. Quelles sont les vraies valeurs d'un journal qui est supposé représenter les Canadiens français?

Louis Le Gal
Saint-Adolphe

le 15 octobre 1979

Des remerciements à l'université du Manitoba

Monsieur le Rédacteur
LA LIBERTÉ
340, boul. Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0G7

Monsieur le Rédacteur,

Je voudrais remercier publiquement la Faculté d'histoire de l'université du Manitoba pour avoir accéder avec empressement à ma demande de rédiger et de défendre ma thèse de maîtrise en français.

J'étais conscient que j'avais le droit d'exiger ces services; mais même si les droits existent, il devient souvent impossible de les faire respecter.

Au contraire, j'ai bénéficié de la collaboration continue des gens de la Faculté d'histoire et plus particulièrement de mon surveillant de thèse, le Père V. Jensen. Cette attitude positive vis-à-vis l'utilisation de la langue française dans une institution foncièrement anglophone ne peut qu'engendrer la bonne entente et aussi encourager d'autres Franco-Manitobains à se prévaloir des mêmes droits.

Veuillez agréer, Monsieur le Rédacteur, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Jean-Marie Taillefer
Winnipeg, Manitoba

le 10 octobre 1979

Le "Coup de pouce" à LA LIBERTÉ

N.B.: Les noms suivants sont ceux des personnes qui ont continué, après la clôture de la campagne du "Coup de Pouce" de l'an dernier, à nous faire parvenir des dons pour leur abonnement de soutien. Avec un peu de retard, nous les en remercions. À compter de la semaine prochaine, les listes comprendront les noms des donateurs de la campagne 1979-80 qui se terminera le 31 janvier prochain.

**M. et Mme George Kaninsky, Saint-Boniface, Man.
Lorette Ferland, Saint-Boniface, Man.
Mme Thérèse Wilcott, Saint-Georges, Man.
M. Edouard Gourbil, Saint-Boniface, Man.
Marie E. Jobin, Winnipeg, Man.
Odette Jobin, Winnipeg, Man.
A.U.C.S.B., Saint-Boniface, Man.
Marie Roy, Otterburne, Man.
E. Gourbil, Saint-Boniface, Man.
Roger Le Madec, Saint-Boniface, Man.
Alfred Girouard, Saint-Norbert, Man.
Melina Edmundson, Birtle, Man.
Mme Yvonne Mignon, Sainte-Rose du Lac, Man.
Anonyme, Winnipeg, Man.
M. Albert Vandel, Saint-Claude, Man.
J.-Emile-P. Fournier, Saint-Boniface, Man.
Mme Rose Sauvlet, Saint-Boniface, Man.
Anonyme, Saint-Boniface, Man.
Jacques Armand, Montréal, P.Q.
Michel Bazin, Dauphin, Man.
M. P.-E. Roger, Winnipeg, Man.
Mme Alida Boulanger, Lac du Bonnet, Man.
Abbé Edmond Lavoie, Saint-Boniface, Man.
Mme Gérard Decelles, Saint-Vital, Man.
Mme Julie Gofflot, Sainte-Anne, Man.
Rose Mulaire, Saint-Pierre-Jolys, Man.
Agnès Desmarais, Saint-Boniface, Man.
Judith Dalché, Saint-Vital, Man.
Francis Cormier, Saint-Norbert, Man.
Laurette Descorcy, Sainte-Anne, Man.
Emilien Desrosiers, Saint-Malo, Man.
Jacqueline Bohémier, Lorette, Man.
Auguste Guétré, Saint-Vital, Man.
Mlle Alexandrine Labossière, Saint-Vital, Man.
Les Srs Adoratrices du Précieux-Sang.
M. Dan Ritchie, Winnipeg, Man.
Jean Lavack, Saint-Boniface, Man.
Claire Deschênes, Winnipeg, Man.
Mme M. Kitsman, Somerset, Man.
Carol Fisher, Winnipeg, Man.
Edouard Lambert, Saint-Boniface, Man.
Joseph Cyr, Saint-Boniface, Man.
Mathurin Bellec, Brandon, Man.
M.S. Achaire, Saint-Boniface, Man.
Thérèse Rocan, Brandon, Man.
Mme Alida Boulanger, Lac du Bonnet, Man.
Anonyme, Winnipeg, Man.
Thérèse Fortin, Montréal, P.Q.
Emmanuel Bouvier, Saint-Georges, Man.
M. Rick Mosdell, Winnipeg, Man.
Henri Desharnais, Saint-Pierre, Man.
Anonyme, Saint-Boniface, Man.
M. Matte, Gimli, Man.
Edmond Renault, Winnipeg, Man.
Mme Laurette Thomas, Oxford House, Man.
M. Leonard Gauvin, Sainte-Anne, Man.
Janine M. Legal, Sainte-Anne, Man.
Anonyme, Saint-Boniface, Man.
Mme M.R. Bohémier, Winnipeg, Man.
Mme Rose Baril, Saint-Adolphe, Man.
M. Gérald Dufault, Winnipeg, Man.
Mme Rose Wilcott, Saint-Georges, Man.
Mme Fernande Toupin, Saint-Boniface, Man.
Fred Coppock, Pine Falls, Man.
Walter Tyshko, Winnipeg, Man.
Germaine Grandpierre, Winnipeg, Man.
Thérèse Chaput, Richer, Man.**

COUPON-RÉPONSE

"Coup de pouce"

Je vous adresse $.......... à titre d'abonnement de soutien au seul journal hebdomadaire de langue française au Manitoba "LA LIBERTÉ"

NOM: ....

ADRESSE: ....

....

Adressez au "Coup de pouce", LA LIBERTÉ, C.P. 96, Saint-Boniface, Manitoba.

Le gouvernement français: une autre aide à LA LIBERTÉ

Le gouvernement français, par la voix de son attaché culturel, à Winnipeg, M. René Luquet, a fait savoir au président du conseil d'administration de Presse-Ouest Limitée qu'il fera bénéficier un graphiste, choisi par le journal **LA LIBERTÉ**, d'un stage d'une durée d'environ six mois dans une entreprise de presse de France. Le stage proposé par le gouvernement français comprendra le voyage aller-retour, une allocation de 1400 francs par mois, et une indemnité de résidence de l'ordre de 200 francs par mois.

Le stage pourrait débuter dès janvier 1980. Les candidats désireux de postuler pour ce stage de perfectionnement sont priés de communiquer avec le rédacteur en chef de **LA LIBERTÉ**, au 247-4823.

La chronique de Raymond HÉBERT

Les tendances géodémographiques des Francophones de Winnipeg



Une autre importante étude réalisée au sujet des Franco-Manitobains dort encore, comme bien, bien d'autres, sur les tablettes. En voici un résumé de ses conclusions...

La semaine dernière dans cette chronique, je soulignais la nécessité d'étudier à fond les tendances démographiques qui sont en train de changer la vie des Franco-Manitobains et d'en déduire des stratégies qui viseraient un certain regroupement de cette population.

Or il existe depuis maintenant plus de deux ans une étude monumentale, effectuée par le Centre de recherches du Collège universitaire de Saint-Boniface, précisément sur cette question. Il s'agit d'une étude (comme plusieurs autres d'ailleurs) qui n'ont jamais été rendues publiques officiellement, mais qui ont été remises aux principaux intéressés.

Dans ce cas-ci, il s'agit d'un volet (le deuxième) d'une recherche sur la minorité franco-manitobaine, effectuée à la demande de la Société franco-manitobaine, et financée conjointement par le Secrétariat d'État et le ministère provincial des Affaires culturelles.

Le but principal

Les principaux chercheurs responsables de cette étude de grande qualité sont MM. Marcel Bilodeau et Donald Foidard, qui furent assistés dans leurs travaux par MM. Denis Champagne et Gérald Schaubroeck.

Cette recherche intitulée "Étude géodémographique de la population francophone à l'intérieur de la région métropolitaine de Winnipeg basée sur le recensement de 1971", fut remise officiellement aux deux gouvernements le 6 mai 1977 et à la S.F.M. environ deux mois plus tard.

Son but principal était "d'identifier les endroits où sont concentrés les francophones et "francophiles" à l'intérieur de la région métropolitaine de Winnipeg; c'est-à-dire la population qui pourrait bénéficier de services, culturels ou autres, en français".

On y retrouve une foule de renseignements statistiques, de cartes géographiques, de tableaux et même de comparaisons par quartier (par exemple, Tuxedo et St. James, comparés à Saint-Vital et Saint-Boniface, entre autres, en ce qui a trait aux caractéristiques linguistiques). Pour les secteurs 116 et 117 du recensement, soit le centre et le quartier nord de Saint-Boniface, les chercheurs ont fait une analyse non seulement linguistique, mais aussi de plusieurs autres caractéristiques, soit l'âge de cette population, le "taux de féminité" (relativement plus élevé à Saint-Boniface), le taux de natalité (relativement faible; les chercheurs postulent qu'il y a "une certaine migration de jeunes familles de mobilité sociale ascendante du vieux Saint-Boniface vers les nouveaux quartiers résidentiels").

Il faut lire cette étude pour en dégager toute sa richesse, non seulement en renseignements statistiques, mais aussi en hypothèses explicatives; il s'agit d'une des meilleures oeuvres réalisées par le Centre de recherches depuis sa fondation.

Mais ce qui frappe le plus, et ce qui serait le plus utile en termes de plan d'action possible à développer, ce sont les conclusions. En voici quelques unes, en résumé.

"... On ne sait pas exactement ce que les francophiles désirent en termes de services en français. Par conséquent, il faut que les organismes francophones fassent des ouvertures auprès de ces gens".

"Comme nous vivons dans un système démocratique, on ne peut pas obliger les Franco-Manitobains à se concentrer en leur disant où s'établir. Cependant, il est évident que si ces derniers veulent conserver leur langue et leur identité culturelle dans un milieu anglophone et obtenir des services en français, il faut qu'ils se concentrent autour d'une paroisse, d'une école, ou d'un centre culturel afin de former une communauté vivante et dynamique".

"... les organismes francophones devraient encourager le renouveau urbain du centre et du nord de Saint-Boniface afin d'encourager l'établissement de francophones "cols-blancs" et de ceux de mobilité sociale ascendante entre 25 et 50 ans dans le vieux Saint-Boniface".

"... la conclusion importante de ce document est la suivante: pour contrer les effets de l'assimilation progressive et pour obtenir gain de cause en demandant des services en français, il faut que les francophones de la région métropolitaine se concentrent soit physiquement, soit via un système de diffusion d'information très efficace. Plus cette communauté se disperse, plus elle perd sa perception de solidarité et sa capacité d'arriver à un consensus, plus elle devient vulnérable à l'assimilation et plus elle perd son influence politique pour obtenir les services qu'elle désire".

Des services sociaux culturels

"... les organismes franco-manitobains, tout en continuant d'offrir des services socio-culturels, doivent formuler des politiques pour encourager la concentration de sa clientèle autour de certaines institutions clés, sinon ils devront mettre sur pied un réseau d'information complexe pour rejoindre leur clientèle dispersée".

"L'idée de concentrer la population francophone paraît peut-être trop simple, même ridicule pour certains, mais il y a déjà des concentrations très importantes; il resterait donc à encourager le mouvement de la population vers ces endroits".

"Ce n'est pas un rapport volumineux qui importe, ce sont les décisions prises à partir de ce relevé d'information...".

Voilà déjà deux ans et demi que cette étude d'importance capitale pour notre communauté dort dans les classeurs; espérons que l'investissement énorme en temps et en argent qui a mené à sa réalisation sera un jour profitable.

Mgr Hacault et l'église de Saint-Pierre-Jolys

M. l'abbé Lionel Bouvier, curé
Saint-Pierre
Saint-Pierre-Jolys, Manitoba

Cher monsieur le curé,
Chers paroissiens,

J'ai aujourd'hui à considérer avec vous une question très urgente et qui affecte directement votre vie paroissiale. Je veux parler de la condition physique de l'église paroissiale et des implications pastorales qui en résultent immédiatement. Assuré de votre compréhension, je pourrai être bref pour expliquer la situation actuelle. Je compte sur votre bienveillance et sur votre esprit d'Église en ce moment décisif pour l'ensemble de la paroisse.

Depuis quelque temps déjà la condition physique assez détériorée de votre église paroissiale cause une certaine inquiétude. Des rapports de différentes sources me portaient à partager un doute sérieux au sujet de la sécurité suffisante du bâtiment. Le mauvais état de l'église n'est certes pas entièrement nouveau puisqu'il y a quinze ans le curé du temps soulevait la question d'un projet de nouvelle construction tant pour l'église que pour le presbytère. En 1967 et en 1973, lors des Visites Pastorales, le procureur diocésain notait que l'église "n'est donc plus réparable" et qu'on parle d'envisager une "nouvelle construction".

Conscient de mon éventuelle responsabilité à ce sujet, j'ai sollicité et obtenu une expertise du Département Manitobain du Travail, section Ingénieur et Mécanique. Dans sa réponse écrite, le responsable gouvernementale des bâtiments (Building Standards Officer) a urgé la fermeture de l'église pour la fin d'octobre. Après un recours et une rencontre spéciale en vue d'obtenir un sursis, ce dernier fournit le détail de son analyse et réaffirme la même conclusion inévitable et définitive: il faut cesser d'utiliser l'église. Il recommande également que l'église soit démolie (ci-inclus copie de cette lettre) **(1)**. Après réception de cette lettre officielle j'ai soumis cette question à l'étude du Conseil Diocésain d'Administration, lequel vient de me remettre ses recommandations.

Après ces considérations et prière personnelle, ayant en vue le bien de la paroisse, j'en arrive à déterminer l'orientation que vous aurez à prendre avec courage et esprit de foi.

1 - La recommandation officielle du responsable gouvernemental rend nécessaire la fermeture de l'église de Saint-Pierre. Après le 31 octobre aucun rassemblement ne doit y être convoqué et aucun culte publique ne devra y être célébré. En conséquence, je demande à Monsieur le Curé de communiquer à tous les paroissiens cette décision et je l'autorise à la mettre en pratique en toute charité pastorale.

2 - De plus, j'autorise le Curé, sur avis de ses conseillers paroissiaux, à obtenir l'usage d'un ou de deux endroits convenables, où il pourra convoquer les fidèles pour les célébrations dominicales, les messes sur semaine et les autres activités liturgiques que peut requérir la vie culturelle de la communauté paroissiale. En conséquence, je demande à tous les paroissiens de s'accommoder avec bon esprit de ces lieux de culte qui seront provisoires.

3 - Avec réalisme et prudence pastorale, il importe dès maintenant que chacun considère sereinement le sort certain qui frappe l'église actuelle. Les rapports sont formels. La détérioration accrue de l'église pourra devenir cause d'éventuels accidents. Tous veulent éviter ce danger. Ainsi, je me résigne à permettre qu'il soit pourvu à la démolition de l'église, en temps opportun. En prenant cette décision, je n'oublie pas votre légitime attachement à cette église qui vous a accueilli depuis au-delà soixante-quinze ans. Cependant, loin de céder à un sentiment de tristesse, je vous convie tous à l'espérance chrétienne et à un esprit de renouveau jusque dans votre coeur. Acceptez cet appel du Seigneur Jésus Christ; regardez plus loin que l'épreuve à subir; continuez de bâtir parmi vous le Royaume de Dieu.

4 - Votre pôle d'attraction sera bientôt la construction d'une nouvelle église sur le même site. J'ai confiance que vous voudrez préparer avec soin ce futur édifice sacré qui devra répondre aux besoins de la communauté paroissiale. Il y aura aussi à se référer aux autorités du diocèse et à tenir compte de plusieurs critères, dont ceux qu'inspirent la liturgie de l'Église, la participation et le témoignage chrétien d'une communauté active, sans négliger le rôle distinctif d'une église dans la région de Saint-Pierre-Jolys.

Afin de réaliser "en Église" ce projet d'envergure dans ses dimensions pastorales, j'autorise le Curé de constituer un comité spécial d'environ dix personnes. Ce comité consultatif offrira sa compétence et ses services, en union avec les syndics et sous la direction du curé, afin de susciter la participation du grand nombre à chaque étape du projet et d'assurer la joie de bâtir ensemble une église en honneur de saint Pierre et l'Église à la gloire de Dieu.

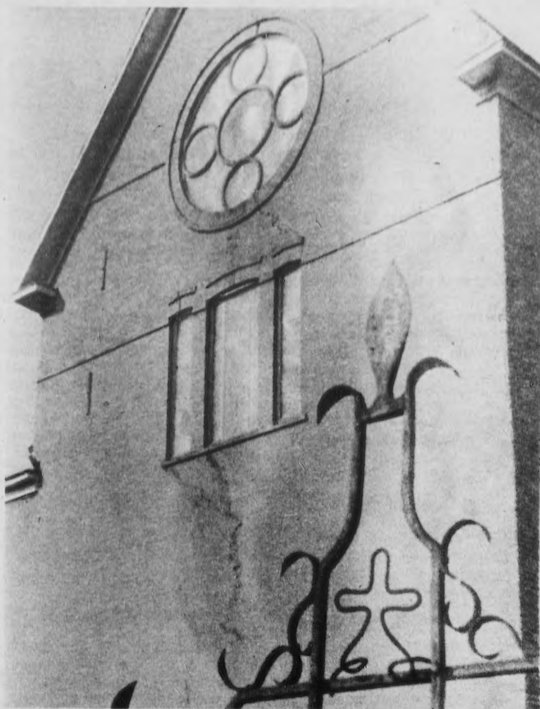
Veuillez croire, cher curé et chers paroissiens, à ma confiance et à mon amitié fraternelle en Jésus, Christ et Seigneur.

Antoine Hacault
Archevêque de Saint-Boniface

le 16 octobre 1979

P.J.
Copie: Procureur

(1) (LA LIBERTÉ n'a pas obtenu copie de cette lettre...)



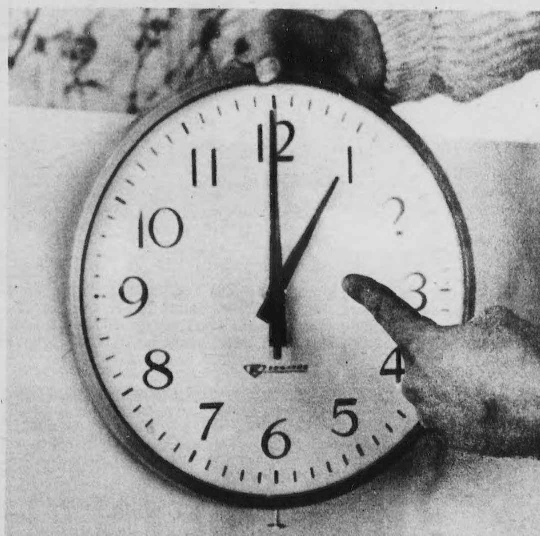
Les petites nouvelles

"Cria cuervos" au ciné-club

Le film qui sera présenté le jeudi 1er novembre au ciné-club du collège de Saint-Boniface est intitulé "Cria cuervos". Cette oeuvre traite de l'enfance et Géraldine Chaplin et Ana Torrent sont les vedettes principales. Le réalisateur Carlos Saura a écrit: "Je n'ai jamais cru au prétendu paradis de l'enfance; je crois, au contraire, que l'enfance constitue une étape durant laquelle la terreur nocturne, la peur de l'inconnu, le sentiment d'incommunicabilité, la solitude, sont présents au même titre que la joie de vivre".

Vente bric-à-brac le 3 novembre

Le groupe "Routiers-familles" de Saint-Boniface organise une vente bric-à-brac le samedi 3 novembre au local scout (466 rue Aulneau à Saint-Boniface) entre 8h et 18h. Les profits iront à l'installation d'une famille de Vietnamiens à Saint-Boniface. On pourra apporter des objets pour la vente, le 1er novembre entre 19h et 21h ou le 2 novembre entre 19h et 21h, au local scout. Pour tous renseignements supplémentaires, trois numéros de téléphone sont disponibles: 233-8422; 233-3244 et 233-0040.



Un retour aux longs jours de l'hiver

N'oubliez pas que c'est dimanche matin (ou samedi soir pour les couche-tard) qu'il faudra faire reculer les aiguilles des horloges d'une heure pour passer à l'heure "normale" d'hiver. Il faudra attendre au dernier dimanche d'avril 1980 pour profiter à nouveau d'une heure supplémentaire de soleil par jour... Ah, que l'hiver tarde à passer.

À sa 16e réunion annuelle

La Ligue des femmes catholiques s'est surtout penchée sur la famille

C'est dans le village centenaire de Saint-Léon qu'a eu lieu, le samedi 20 octobre, le 16e congrès annuel de la Ligue des femmes catholiques sous le thème "Continu'action". Une référence explicite au thème du congrès de l'an passé, qui s'était déroulé sous le signe de l'évaluation de 15 années d'existence et des actions à entreprendre. Mais les quelque 80 femmes présentes ont surtout parlé de la famille.

par Bernard BOCQUEL

Ainsi que M. Gilles Beaudry, Clerc de Saint-Viateur et animateur de la réunion l'a expliqué, il s'agissait "d'une journée pour sensibiliser davantage à la vie familiale". Si bien que les femmes catholiques, au cours de différents ateliers, se sont penchées sur les multiples problèmes liés à la famille, en accordant une large place aux mots "amour, communication et engagement" en réponse à "l'angoisse" formulée par Mgr Antoine Hacault dans son message adressé à la présidente de la L.F.C.: "comment la foi chrétienne peut continuer à rejoindre vraiment le vécu de chaque famille".

Dans cette perspective, le congrès de la fin de semaine dernière n'a pas vraiment constitué un prolongement du congrès-anniversaire d'octobre 1978 à Hecla Island, durant lequel les participantes s'étaient préoccupées des problèmes de la L.F.C. On avait notamment évoqué le besoin de se donner une nouvelle image de marque, de communiquer avec les jeunes, les mass-médias, d'augmenter la confiance en soi. On était même allé jusqu'à parler de crise, en rappelant, par exemple, la diminution graduelle des effectifs depuis 1975 et l'absence des jeunes femmes.



Première rangée, de gauche à droite: Blanche Jutras, Louise Dowinski, Alice Baril, Hortense Sabourin, Léonne Marion, Georgette Major, Céline Beaudette. Deuxième rangée: l'abbé Bernard Bellanger, Rose-Marie Dupuis, Alice Marion, Odile Carrière, Huguette Sabourin, Armande Kenny, Léontine Kenny. Troisième rangée: Aurore Goulet, Renée Marion.

Une sorte de tremplin

L'aumônier diocésain de la Ligue des femmes catholiques, l'abbé Léo Couture, a comparé la Ligue à "une soupe ancienne, servie à la moderne dans l'Église d'aujourd'hui" lorsqu'il s'est adressé aux congressistes. Mais le curé de la paroisse de la Cathédrale est conscient des limites du renouveau possible. "Ces mouvements (L.F.C., Chevaliers de Colomb par exemple) sont victimes de leur constitution. Et bien que la Ligue des femmes catholiques ait procédé à des changements, il reste qu'il faut noter un vieillissement des effectifs". Pourtant la Ligue reste aux yeux de son aumônier diocésain, une sorte de tremplin. "La L.F.C. a un rôle de promotion de la femme et devrait créer des audaces chez ses membres. La participation dans ce mouvement n'est pas un abonnement à vie, mais devrait permettre de déboucher sur d'autres engagements".

Seulement, voilà, peut-on sérieusement présenter la Ligue des femmes catholiques comme un tremplin pour des membres qui, dans l'ensemble, ne sont plus de toute première jeunesse? Sans aussi perdre de vue qu'ils participent bien souvent à d'autres organisations. Léo Couture admet cette espèce de paradoxe lorsqu'il déclare: "Il existe peut être un temps pour ces mouvements et peut être faut-il faire autre chose, car la formule ne semble pas s'adapter à l'évolution des temps. Une chose est claire: les organismes qui n'ont pas le mot catholique dans leur nom ne marchent pas mieux".



Première rangée, de gauche à droite: Marcelle Forest, Yvette Privé, Marie Gautron, Simone Couture, Marie-Thérèse Vermette, France Lemay, Marcelle Lemaire. Deuxième rangée: l'abbé Léo Couture, Liliane Lansard, Madeleine Cournoyer, Thérèse Fontaine, Laurette Durand, Yvonne Romaniuk.

Céline Beaudette réélue

Quoi qu'il en soit, la présidente de la Ligue des femmes catholiques, Mme Céline Beaudette, qui a été réélue cette année à son poste, n'a pas "senti de malaise" au sein de la L.F.C. Pour elle, "le rôle de la femme membre de la Ligue est d'apporter un aspect chrétien, car le premier but reste l'apostolat, qui est de toute importance pour beaucoup de membres. La Ligue est une façon de regrouper les femmes, puisque dans plusieurs paroisses, il y a place pour une organisation féminine".

(Suite à la page 7)

Un rappel des buts de la Ligue

Les quatre principaux buts de la Ligue des femmes catholiques sont les suivants: 1) la Ligue se propose de grouper toutes les femmes catholiques d'expression française; 2) de promouvoir l'apostolat de ses membres; 3) de s'engager chrétiennement dans la société d'aujourd'hui; 4) de favoriser l'éducation sous toutes ses formes comme moyens de renseignements personnels.



Un fort contingent de participants au congrès est venu, bien entendu, de Saint-Léon. Première rangée, de gauche à droite: l'abbé Louis Laurencelle, Florence Talbot, Edith Rondeau, Viola Cailler, Marie-Paule Fortier, Lorraine Bouvier. Deuxième rangée: Hélène Labossière, Bonnie Rondeau, Thérèse Cailler, Irène Toupin, Rita Labossière, Rose-Alma Labossière, Emma Labossière, Julie Mabon, Odile Martel. Troisième rangée: Florida Grenier, Irma Grenier, Lucille Rondeau et Rita Talbot.



Première rangée, de gauche à droite: Cécile Bahuaud, Lucille Clément, Berthe Palud, Blanche Jutras, Hélène Blais, Justine Halbren. Deuxième rangée: Germaine Lussier, Florence Bourgouin, Adèle Vermette, Isabelle Ritchot, Adrienne Roy, Alice St-Onge, Marie-Ange Chaput, Augustine Abraham. Troisième rangée: Lucie Dupuis, Emilienne Gougeon, Lorraine Trudeau, Louise Trudeau, Armande Leclair, Noella Jubinville, Solange Leclair. Quatrième rangée: Adrienne Haddock.

(Suite de la page 6)

La désaffection des jeunes femmes est expliquée par Mme Beaudette très simplement. "Probablement qu'elles sont trop occupées". Néanmoins la présidente de la L.F.C. s'explique plus difficilement la désaffection au niveau de l'éxécutif. "Peut être les femmes ont elles un peu peur de s'impliquer davantage, vraisemblablement par faute de temps". De fait, une nouvelle fois cette année, les membres de l'exécutif ont été élus sans opposition. Si l'on exclut le départ de Mlle Hélène Blais, remplacée par Mme Augustine Abraham, la composition de l'éxécutif reste inchangée: Céline Beaudette, Léonne Marion, France Lemay et Rachel Turenne.

L'éducation de la communauté

Quant à l'avenir de la Ligue des femmes catholiques, Céline Beaudette "pense que la L.F.C. pourrait devenir un groupe de pression". Ceci dans la mesure où les membres considèrent que "la Ligue a un rôle important à jouer dans l'information et l'éducation de la communauté", comme le précisait un récent communiqué de la L.F.C. Dans ce sens, les congressistes ont résolu que des démarches seront entreprises auprès de la Société franco-manitobaine pour que la présidente de la Ligue soit invitée à participer aux réunions du "comité des sept", qui regroupe les présidents des principales associations franco-manitobaines.

Le prochain congrès au printemps

Il a été résolu en fin de semaine à Saint-Léon que dorénavant, le congrès se tienne non plus à l'automne, mais au printemps. Le 17e aura donc lieu au printemps 1980, à une date indéterminée. Toutefois le lieu du congrès a déjà été choisi. Il se tiendra à Ile-des-Chênes pour marquer le 10e anniversaire de la création de la section paroissiale du village.





Des éducateurs franco-manitobains durant un atelier. Il y a aujourd'hui 7116 étudiants francophones qui suivent des cours à l'école française (soit une baisse de 370 sur l'an dernier) et 3096 qui fréquentent l'école d'immersion.

La conférence d'automne des Éducateurs franco-manitobains

Une trentaine d'ateliers ont été organisés lors de la conférence d'automne des Éducateurs franco-manitobains tenue la semaine dernière à l'Institut collégial Louis-Riel. L'un d'eux, intitulé "Le développement de l'oral chez l'enfant au primaire" était conduit par Mme Elka Tarrab, venue spécialement du Québec. Elle a notamment rappelé les différences qui existent entre la communication orale et écrite.

Ainsi la langue orale a un caractère instantané, elle est beaucoup plus vivante et a donc tendance à se transformer plus rapidement que la langue écrite, qui se caractérise plutôt par sa stabilité. Pour ce qui a trait aux anglicismes, Mme Tarrab a conseillé aux professeurs de ne pas être trop puristes et surtout de ne pas arrêter les enfants, dans le but de les corriger immédiatement, lorsqu'ils commettent des erreurs. Elle a recommandé aux enseignants de ne pas dire aux élèves "On ne dit pas ceci", mais plutôt "Qu'aurais-tu pu dire à la place?"



M. Laurier LaPierre

Le conférencier invité à l'occasion de la conférence d'automne des Éducateurs franco-manitobains, M. Laurier LaPierre, professeur à l'Université Simon Fraser et président d'une commission d'enquête sur la situation de l'enfant en Ontario, s'est étendu sur les droits des enfants et les inepties du système scolaire.

Pour lui, les enfants disposent de droits inaliénables, qui devraient primer sur ceux des adultes. "Les enfants ne sont pas libres et tant qu'ils ne le seront pas, les enseignants seront à la remorque". Les enseignants qui, selon M. Lapierre, "sont la cible d'une société qui a perdu confiance dans le système scolaire". Quant à la réforme du système scolaire, celle-ci devrait tenir compte de l'ensemble de l'enfant, car "on souffre de la fragmentation bureaucratique".

Une conférence sur l'esthétique et la communication

Le comité culturel du collège universitaire de Saint-Boniface vous invite à une conférence donnée par M. Paul Ginestier, professeur de littérature française à l'Université de Hull en Grande-Bretagne sur le sujet "ESTHÉTIQUE ET COMMUNICATION".

La conférence aura lieu le mercredi 31 octobre 1979 à 11h30, en la salle 2127 du Collège.



Sous la Coupole

Chronique du CUSB

Marc Beaudry
Service d'Information

"Sous la coupole" — c'est le nom que donne le Collège à cette nouvelle chronique qui sera publiée une fois par mois dans le journal La Liberté. Commanditée et rédigée par le service d'Information du CUSB la chronique se veut un reflet de la vie au Collège. Le lecteur y trouvera des reportages au sujet des projets et des activités entrepris par les étudiants, les professeurs et les responsables des divers départements et secteurs du Collège.

La chronique veut initier, de même, une échange d'idées de la part des étudiants et des professeurs traitant d'intérêts et de sujets particuliers à la formation offerte au Collège. Ainsi le lecteur pourra-t-il également y trouver des réflections philosophiques et des exposés sur un aspect ou autre d'une discipline académique.

Enfin, la chronique se permettra un regard sur nos "anciens" — ceux qui ont quitté le Collège depuis seulement quelques années et ceux qui l'ont quitté depuis longtemps — de façon à refaire le lien avec ce qui existe aujourd'hui et ce qui existait dans le passé au Collège.

Changements au sein du personnel enseignant

Nouveaux Professeurs

SOCIOLOGIE:
Henri LAMAUTE

Natif de la Haiti, marié et père de cinq enfants, Monsieur Lamaute détient les diplômes suivants: Doctorat en Sociologie (Université de Paris-Sorbonne), Licence en ethnosociologie, Licence en droit, Comptable agréé. Monsieur Lamaute, âgé de 53 ans, apporte à son poste de professeur de remplacement en sociologie au Collège l'expérience de plusieurs années d'enseignement en Sciences Sociales et en Droit. Monsieur Lamaute arriva au Canada en 1964 et devint citoyen canadien en 1971 alors qu'il entrait au service de la Main d'oeuvre et de l'Immigration. Il demeure toujours intéressé à la sociologie et est membre actif depuis 1969 de l'Association des Docteurs (Lettres) de l'Université de Paris.

PSYCHOLOGIE:
Solange MARCHILDON

Originaire de Zenon Park en Saskatchewan où elle compléta ses études primaires et secondaires. Elle se rendit ensuite à l'Université d'Ottawa où elle a poursuivi les programmes d'études conduisant aux diplômes suivants: Baccalauréat ès Arts (spécialisation en psychologie), Maîtrise ès Arts (psychologie), Mademoiselle Marchildon, âgée de 25 ans, a travaillé comme assistante au Centre d'étude de l'enfant à Ottawa avant son arrivée au Collège. Elle a été très active dans les milieux francophones de la Saskatchewan et en particulier auprès du club culturel fransaskois, le "Blé d'or" dont elle est la fondatrice.

MATHEMATIQUES:
Claude GAUTHIER

Natif de Pointe-des-Cascades au Québec Monsieur Gauthier a complété ses études secondaires et collégiales à Vaudreuil et au CEGEP St-Laurent. Agé de 26 ans, il détient les diplômes suivants de l'Université de Montréal: Baccalauréat ès Sciences (mathématiques), Maîtrise en Sciences (mathématiques), Doctorat en Mathématiques. De septembre 1975 à mai 1979, Monsieur Gauthier était auxiliaire d'enseignement au Département de mathématiques de l'Université de Montréal. Il a déjà à son actif quelques travaux en mathématiques qu'il a publiés dans les Annales des Sciences mathématiques du Québec.

GESTION DES AFFAIRES
(Collège Communautaire)
Chau LE-VAN

D'origine vietnamienne, Monsieur Le-Van qui a sa citoyenneté canadienne est marié et père de 2 enfants. Il détient les diplômes suivants: Maîtrise en Chimie industrielle (Milan, Italie, 1967), Maîtrise en Administration des Affaires (M.B.A.) (Laval, 1979). Avant son arrivée au Collège Monsieur Le-Van, qui est âgé de 37 ans, avait occupé des postes de travail et de recherche scientifique en chimie industrielle en France et en Suisse. Il avait été assistant et chargé de cours à l'Université de Lausanne (Suisse) et à l'Université de Heidelberg (R.F.A.)
A son arrivée au Canada, il était professeur au Collège Jesus-Marie à Québec et chargé de cours à l'Université de Québec à Rimouski. Monsieur Le-Van qui est chargé du cours de Gestion des Affaires au Collège Communautaire démontre, en plus, une facilité pour les langues: il a une connaissance parlée et écrite de l'anglais, du français, de l'allemand, de l'italien et du vietnamien.

ASSISTANT-FRANCAIS:
Claude CHASTAGNER

Nous arrivant de Reims en France, Monsieur Chastagner participe à un programme d'échange culturel pour étudiants entre le Canada et la France. Ce dernier est détenteur d'une licence en anglais et il se destine au professorat dans cette même discipline. Auparavant il avait séjourné, pendant un an, à Edinburgh en Ecosse où il était assistant-français dans une école secondaire.

Après une absence d'un an, le Père Fernand LEVESQUE s.j. a repris son poste de professeur de RELIGION. Ce dernier avait profité d'un congé sabbatique pour se rendre au Brésil où il s'occupait de l'animation d'un groupe de Séminaristes de Sao Luis!

Madame Ingrid JOUBERT nous revient de la France, à la suite d'un congé d'études d'un an, où elle travaillait sur un projet de recherche en littérature française en vue d'une publication éventuelle. Madame Joubert s'achemine vers l'obtention du grade de Doctorat d'Etat. Pendant son séjour en France elle a participé à un congrès international consacré à Sartre et à son oeuvre.

Soeur Annette SAINT-PIERRE reprend, de même, son poste de professeur en littérature canadienne-française. L'an dernier Soeur Saint-Pierre terminait sa thèse de Doctorat (Ph.D.) en lettres françaises tout en assumant les responsabilités de Directeur du Centre d'études franco-canadiennes de l'Ouest (CEFCO) au C.U.S.B.

Monsieur Bryan RIVERS, professeur d'ANGLAIS, est de retour après une absence de 2 ans. Pendant ce temps, Monsieur Rivers était aux études à l'Université du Manitoba où il terminait sa scolarité et débutait la recherche pour sa thèse de Doctorat (Ph.D.) en littérature anglaise.

Bain '79 un franc succès

23 enseignants dont 2 de la Colombie Britannique, 5 de la Saskatchewan et 16 du Manitoba se rendaient, au mois de juillet, à Cap-Rouge au Québec pour participer au Bain '79. Le Bain, qui a fait ses débuts il y a 4 ans, est un projet de l'Institut Pédagogique du Collège Universitaire de Saint-Boniface en collaboration avec le ministère de l'Education (B.E.F.), les E.F.M., les commissions scolaires, le ministère des Affaires Inter-gouvernementales du Québec et l'O.N.F.; elle a pour but le perfectionnement de l'enseignement français. Cette année, les objectifs du Bain ont été axés sur la production de matériel pédagogique. Deux professeurs de l'Institut Pédagogique, Madeleine Robidoux-Kirzinger et Renaud Gagnon, dirigeaient les travaux des participants. Ces derniers avaient, en plus, accès à des centres de ressources pédagogiques du milieu et des spécialistes en production audio-visuel étaient sur les lieux pour assurer la qualité de production des projets. En plus, grâce à la générosité du gouvernement du Québec, le groupe bénéficiait des services d'une animatrice socio-culturelle qui a pu révéler aux participants les richesses socio-culturelles (i.e. musées, théâtre, soirées) du milieu québecois. Au dire de Fernand Marion, le directeur du Bain '79, la qualité des 13 projets complétés était excellente et les résultats favorables laissent entrevoir la possibilité de reprendre un tel programme.

Ces projets traitant de sujets aussi divers que les sciences naturelles, l'histoire du Manitoba, l'étude du roman, l'enseignement du français à l'immersion, les sciences au niveau secondaire seront catalogués et mis à la disposition des enseignants manitobains au Centre de Ressources éducatives françaises au C.U.S.B.

Le Collège en marche...

Gérald Boily AUCSB

Il y a déjà des semaines que septembre a filé les pages du calendrier. Bien que l'on invite octobre à demeurer parmi nous, ce dernier choisira inévitablement l'imitation de septembre. Les emplois d'été sont désormais devenus des éléments de la remémoration. Les préoccupations des étudiants sont toutes autres. Elles se multiplient et se manifestent davantage sous le signe de la diversité au fil des jours.

Ainsi, depuis quelque temps, les étudiants du Collège Universitaire sont plongés dans l'inévitable courant du premier semestre. Plusieurs dates d'échéance pour la remise de certains travaux sont arrêtées, ou bien encore, il faut le dire, sont déjà passées.
Le semestre doit aboutir à son terme et au collège c'est donc le milieu typique de la vie universitaire qui bat son plein, à savoir, le va-et-vient continu entre les cours, la cafétéria, la bibliothèque et les conversations occasionnelles avec les camarades, les professeurs et autres.

De nouveau, cette année, une gamme d'activités para-scolaires est présentée aux étudiants. A partir du socio-culturel, en passant par les sports, allant jusqu'au journalisme, qu'on se le dise, les étudiants du Collège universitaire ont la possibilité de participer à un bon nombre d'activités de tous les genres, pour tous les goûts. Ce sont des activités qui permettent l'épanouissement de l'individu à la fois aux niveaux physique et intellectuel.
Que dire au sujet des sports? Un regard posé sur le gymnase et ses multiples accessoires suffit pour illustrer la diversité d'activités sportives que ce département organise pour les étudiants. Depuis la rentrée, un bon nombre d'étudiants ont déjà profité de ce service et l'année s'annonce bien.

D'autre part, les activités culturelles s'annoncent véritablement. Depuis quelque temps, l'on se rassemble pour entreprendre l'organisation de la présentation théâtrale traditionnelle offerte par le Collège chaque année. Il est aussi question de monter un spectacle de variété pour le mois de janvier de l'année '80. Les efforts pour réunir les étudiants intéressés à ce spectacle ont aussi débuté.

Les activités socio-culturelles du Collège universitaire sont de nouveau cette année couronnées par le ciné club. A ce chapitre, la programmation 1979-80 ne cesse de plaire aux cinéphiles, une espèce qui, si l'on en juge par la participation des étudiants universitaires, est en voie de disparition. Toutefois, nous espérons que l'intérêt à cet égard augmentera.

Ce n'est que depuis le début du mois d'octobre que l'exécutif de l'Association des universitaires fonctionne avec une pleine équipe. Des élections partielles, qui ont eu lieu vers la fin de septembre, ont permis de combler trois postes qui étaient vacants au sein de cet exécutif depuis la rentrée.

L'association a décidé de maintenir pour une deuxième année le service de café et de jus. Parmi les activités à court terme de l'exécutif de l'A.U., soulignons le Bal costumé qui aura lieu le vendredi 26 octobre au gymnase universitaire. Une invitation toute particulière est lancée aux anciens du Collège qu'il nous fait toujours plaisir de revoir.

Une nouveauté au Collège cette année est "Le Réveil", journal bimensuel publié par un groupe d'étudiants intéressés au journalisme. Le premier numéro a déjà paru et il inspire de l'optimisme pour l'avenir de ce projet. Finalement, les étudiants universitaires sont parvenus à produire un journal plus digne du niveau d'éducation post secondaire. Il est dans l'ordre de mettre le chapeau bas devant tous les étudiants qui participent à la réalisation du Réveil, et de souhaiter longue vie à ce journal.

Et le semestre continue. L'instant, où de nouveau, les étudiants travailleront "à l'attente du printemps" est presque visible à l'horizon!

A la recherche de l'inutile

Taib Soufi

L'Univers a été créé par la parole et l'homme ici-bas est le seul être qui parle. C'est pourquoi l'Univers est fait pour l'homme. Mais pour qui l'homme est-il fait? Pourquoi l'Univers et pourquoi l'homme? C'est dans cette question où le sens de l'origine et de la fin coincident que nous assistons à l'avènement de la réflexion, au surgissement de la quête du sens de la vie et à la naissance de l'effort, du travail, de la science, du recueillement et de la foi. A l'aube de la maturité explicatrice, tout est impliqué, imbriqué dans tout, c'est l'époque où le devenir dans la stabilité intrigue, où les jours se succèdent dans une cyclique harmonie et où les nuits les plus obscures recèlent l'ordre et la lumière. Mais l'homme ne comprenait toujours pas, mais l'homme ne comprend pas encore mais l'homme est toujours à l'affût de la compréhension. La vie quotidienne, de l'éveil au coucher est une énigme, la science à bribe déchiffre le premier degré du savoir, mais si elle donne amertume et joie, déception et espoir, elle reste impuissante et ce n'est pas là, son objet, elle reste impuissante à donner la quiétude, la paix et l'espérance.

Le recueillement succède à l'effort acharné et aux ambitions démesurées de comprendre l'incompréhensible, connaissance certaine mais incommunicable, il demeure un moment privilégié où l'infini assume le fini et l'absorbe le révélant à soi-même sans le révéler à autrui. C'est alors que le recueillement permet "le beau risque" ou "le saut" dans l'absolu de la foi. C'est alors qu'"aux cymbales retentissantes" succède la voix de la voie où l'homme qui l'écoute se trouve enfin réconcilié avec lui-même, avec son être, avec l'absolu de l'Etre et avec l'univers. Mais il demeure toujours des franges zébrées de doute dont la genèse est encore ce court exil loin de l'Infini Amour. Car l'homme est un être voilé qui dévoile et cherche à se dévoiler mais cela est impossible si l'amour n'est pas de la partie et si la lumière de l'Etre ne se reflète point sur le miroir poli du coeur où gite l'étincelle qui purifie par l'embrasement de toutes les facultés et les mène à l'exercice naturel qui est le leur à savoir distinguer le Bien de son contraire, le Vrai de ce qui ne l'est point, le Beau de ce qui empêche sa splendeur, l'Un du multiple évanescent et complice de l'oubli.

Or tout cela ne peut se faire sans amour et si dès l'origine l'homme est un perpétuel nostalgique de l'amour, il est évident que faire de la soif d'amour le principe de toute connaissance n'est rien d'autre que de constater "un fait". Et donc que la philosophie qui se nourrit de "ce perpétuel élan vers la sagesse" ne peut sans que l'homme soit dénaturé cesser d'être amour de la connaissance et connaissance éclairante des chemins qui convergent vers le lieu à la recherche duquel l'homme est en route, pélerin d'hier et d'après-demain et vers lequel la foi conduit avec "crainte et tremblement".
Ainsi la philosophie n'est ni facile, ni difficile, ni simple, ni complexe elle est au service de l'être qui interroge l'authenticité du devenir sachant bien que l'arrêt est mortel et que la source est toujours jaillissante quand la soif qui désaltère maintient l'homme debout dans la réflexion, le travail et l'effort les yeux constamment fixés vers l'étoile de l'Espérance dont l'éclat ne s'explique ni par atome ni par corpuscule car créatrice de la matière, elle est au-delà de toute matière et à proximité de notre intime demeure. La philosophie n'apprend rien, seulement à lever les yeux sans perdre de vue ni le sol ni l'horizon. Elle promet plus qu'elle ne tient car elle ne possède rien. Mais sa promesse suffit à faire humer la brise de la libération, et, en dépit des chaînes, à rendre au prisonnier, l'usage de la conscience libérée et libératrice. Mais la philosophie tout comme le philosophe c'est-à-dire l'homme, est fille du temps, si elle est le Donquichotte des mots, elle leur assigne rang dans une vue d'ensemble, dans une synthèse où rien n'est omis mais où le tout et la partie relèvent de la raison comme de l'histoire — la première à l'écoute de l'éternité, la seconde collectionnant les triomphes et les échecs dans l'album de glaise une fois que la vie a ravi dans son glorieux et chatoyant char, vers l'olympe ancestrale les âmes des bienheureux. C'est ce que bien des peuples ont compris mais que les Grecs ont fait connaître à l'Occident, leur petit enfant, qui a oublié son frère Hellène et ne sait plus maîtriser le temps dans le noble jeu du trictrac. C'est pourquoi il nous faut essayer d'apprendre à suivre à la trace sur "le chemin qui ne mène nulle part" les pas des grands philosophes pour faire derrière eux la cueillette des pépites de vérité qu'ils ont semées à notre intention.

Collège Universitaire de Saint-Boniface
CUSB

Saint-Lazare, revisité (III)

L'avenir de Saint-Lazare, c'est un destin qui se situe entre une population qui tend à diminuer sensiblement en nombre, et une qualité de la vie qui s'améliore à bien des niveaux. En effet, les paroissiens se regroupent, créent des organismes locaux ou des clubs de tous genres. Cela peut s'appeler "bâtir pour l'avenir".

par André-Yves ROMPRÉ

Dans ce village, la liste des clubs et/ou organismes est longue et... dynamique: une association athlétique qui a le vent dans les voiles, un club 4-H qui y a sa représentante, un groupe de dames auxiliaires à qui la Ligue des femmes catholiques cède le pas, les Chevaliers de Colomb "présents partout", la Fédération des Métis du Manitoba, le mouvement scout et guide (mis sur pied depuis un an), un comité culturel, et un mini-francofun sont au nombre de ces activités qui tendent à regrouper tout le monde dans des buts communs.

Saint-Lazare a même un petit journal hebdomadaire, le "St. Lazare Weekly" dont le contenu en textes en français va en augmentant. Bien que l'existence de cette feuille hebdomadaire soit ces jours-ci quelque peu précaire, en raison du fait que sa production repose sur un travail de bénévolat, il n'est pas exclus que d'autres groupes de bénévoles prendront bientôt la relève.

Du côté de la vie religieuse, Saint-Lazare relève, contrairement aux autres villages francophones, du diocèse de Winnipeg et non de celui de Saint-Boniface, et un comité de liturgie a été formé. Le curé de l'endroit, le père Aurèle Préfontaine, un Capucin, dessert également les paroisses anglophones de Russel, Birtle, Binscarth, Angusville et Lizard Point (une réserve indienne). Le dimanche, il parcourt ces lieux pour y dire la messe, en anglais. À Saint-Lazare, la messe se dit en français, mais un dimanche sur deux, le message du sermon est délivré alternativement dans les deux langues.

Des raisons de vivre en français

Le curé Préfontaine aime son village et ne le cache pas; il en parle avec beaucoup de respect. Parfois cependant, il se montre pessimiste face à l'avenir de sa "francité". "Tout seuls, isolés de tout centre canadien français, on ne s'entre marie pas, on marie plutôt des anglophones... et l'on s'anglicise de ce fait", dit-il. M. le curé constate également "une influence minime de la religion parmi les jeunes".



M. le curé Aurèle Préfontaine

À Saint-Lazare, quand on parle d'avenir, on est porté à poser la question suivante: "Y aura-t-il des raisons de vivre en français, dans 10 ou 20 ans?" Devant la question, plusieurs se montrent perplexes. Parce qu'elle touche une corde sensible: "Aujourd'hui, il y a des gens qui subissent l'école française, parce que l'on croit que cela mènera à parler et à vivre en français, uniquement pour des raisons d'ordre culturel. Les raisons économiques, le commerce des Fouillard, par exemple, se fait dans une proportion de plus de 90 pour cent avec l'extérieur, donc en anglais".

Cela n'empêche pas de retrouver chez certains des paroissiens de Saint-Lazare, une nouvelle vigueur, farcie de détermination et de volonté. La mise sur pied du mouvement des scouts et des guides, par exemple, grâce à l'initiative de Soeur Ida Marie au cours de l'année dernière, constitue une raison de plus qu'auront les jeunes pour vivre, en français, des expériences qu'autrement il ne pourraient que vivre en anglais.

La discussion et le regroupement des parents autour du projet d'école française est une autre de ces raisons. L'avenir des générations futures en dépendra, et certains l'ont compris, d'autres non.

L'aspect touristique potentiel

Saint-Lazare est isolé géographiquement, c'est certain. Mais la configuration géographique de ses alentours lui procure une spécificité, propre à faire se développer une industrie comme le tourisme. Les vallées qui l'entourent pourraient avec les fonds nécessaires, l'organisation et la volonté commune, conduire à développer l'industrie du tourisme. Plusieurs sont d'avis que cela pourrait assurer une survie économique de plus grande envergure, non seulement pour la paroisse, mais également pour toute la région. Le ski alpin, par exemple, pourrait y être développé en hiver, alors que la chasse et la pêche continueraient de faire les délices des beaux jours d'été et d'automne.

De Saint-Lazare, on en revient donc ainsi: il y a quelque chose là, qui n'attend que d'être développé pour assurer, à une plus grande échelle, des garanties d'avenir.



Les Soeurs de la Présentation de Marie ont joué, et jouent encore, un rôle important dans l'éducation en français des jeunes de Saint-Lazare. Dans l'ordre habituel, on reconnaît, les Soeurs Mariette Bilodeau, (la supérieure), Irène Bouchard, Raymonde Arcand, Teresa Sanche, Ida-Marie Hénault et Thérèse Pelletier.

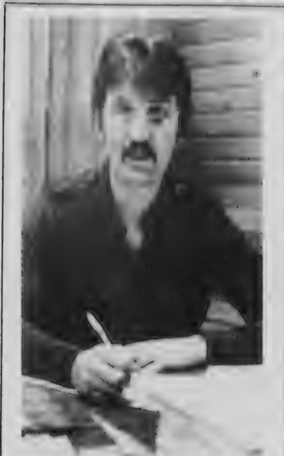


Le site de l'ancien Fort Ellice, s'il était réaménagé pour des fins touristiques, pourrait constituer une attraction de choix à Saint-Lazare.

La légende de la rivière Qu'Appelle

C'était vers 1880, au tout début de la mission de Saint-Lazare. Un brave homme était venu s'installer sur un petit lopin de terre à l'embouchure du Beaver Creek, au pied de la côte de l'emplacement du Fort Ellice.

par Pierre BEAUDOIN



M. Pierre Beaudoin, l'auteur du texte sur la légende de la rivière Qu'Appelle, est le directeur de l'école de Saint-Lazare. Désormais, les lecteurs de LA LIBERTÉ pourront lire ses textes qu'il nous fera parvenir à titre de correspondant du journal.

Là, notre homme avait amené sa femme, et avec elle y élevait sa famille. L'été, il ensemençait sa terre, "faisait les foins" et défrichait davantage son "carreau" fertile qui longeait l'Assiniboine.

Les travaux d'été et d'automne terminés, notre héros, Thomas, partait pour l'hiver. Eh oui! Pour faire de l'argent et acheter un autre "carreau", Thomas quittait sa femme et ses enfants pour se rendre à son domaine de chasse au centre nord de la Saskatchewan.

Au milieu de son domaine, il s'était construit une petite cabane en rondins, voilà déjà quelques années. Une fois rendu à sa cabane, il réparait ses pièges tout en attendant l'hiver et sa neige.

L'hiver de Thomas

L'hiver, il le passait à trapper, à chasser, à faire la collection des fourrures épaisses, à faire sa réserve d'argent pour acheter de la terre. Depuis plusieurs années, Thomas se trouvait chanceux. Il en était à son dernier hiver loin de sa famille. Avec ses dernières fourrures, il ferait bonne chère sur le marché.

Le dégel arriva. La débâcle tarda quelque peu, mais enfin notre ami put se mettre en route. Dans ses canots, il entassa sa richesse... et le voilà parti en aval!

Durant près d'une semaine, Thomas se dirigea vers le sud-est toujours en descendant la même rivière, cette rivière qui le conduisait à l'Assiniboine. Trois jours avant son arrivée à domicile, au beau milieu de la journée, il entend quelqu'un qui l'appelle. Thomas sursaute. Il n'ose répondre, croyant qu'il rêve. La fatigue...

"Thomas...". Le voilà saisi de frayeur. Quelques minutes s'écoulent. Notre homme se ressaisit. Cette fois, il réalise qu'il est grand temps qu'il arrive. Il est fatigué. Il prend sa "pagaye" et recommence à "avironner" de plus bel, se disant qu'il doit se rendre au lieu d'arrêt le plus tôt possible. Il lui faut une longue nuit.

Dès la barre du jour, Thomas est de nouveau plein de vigueur. Il a refait ses forces durant la nuit. Il se sent prêt pour une bonne journée. Il repart, toujours en descendant la rivière.

Chemin faisant, voilà qu'on l'appelle encore. Thomas ne peut en croire ses oreilles. Et pourtant il est bien reposé! Il continue sa route.

"Thomas! Thom-ma-a-a-a..." Cette fois, il n'en peut plus. Il lance donc un "Qui appelle?" "Qui appelle, qui appelle. Qu'appelle..." fut la réponse.

Il demande à nouveau qui appelle. Même réponse. Étant donné que la vallée dans laquelle il voyageait était très profonde, il décida que l'écho des côtes lui jouait de vilains tours.

Mais l'incident se répéta à plus d'une reprise au cours de cette journée. Il en fut de même la journée suivante. Pour s'amuser, car notre homme avait le coeur léger à la seule pensée qu'il arriverait prochainement à destination, il relançait toujours "Qui appelle?" alors qu'il entendait son nom.

L'après-midi tirait à sa fin alors que Thomas s'engagea sur l'Assiniboine en direction du *Beaver Creek*, la dernière étape de son voyage.

Approchant de sa propriété, il trouva étrange de ne voir aucune activité. Il accosta au quai familial, monta à la maison. Rien. Il fait le tour des étables et autres bâtiments. Tout est en ordre, mais toujours aucun signe de vie humaine.

Plutôt inquiet, Thomas descend à la rivière, saute dans un canot et part en amont de l'Assiniboine. Après quelque huit kilomètres, il arrive à la mission de Saint-Lazare. Il emprunte le sentier qui mène au petit bourg et se rend à l'église de la mission.

Chemin faisant, il rencontre des braves paroissiens qui reviennent de l'église, en semaine. Le bon Père De Corby, l'apercevant, accourt auprès de lui.

"Te voilà enfin Thomas!", lui dit ce dernier. "Qui a-t-il Monsieur le curé?", de répondre notre brave Thomas.

"Pardonne-moi, mais, heu, nous arrivons du cimetière où nous venons d'y enterrer ta brave Arthémise. Ne t'inquiètes pas, tes enfants sont tous placés". C'est à ce moment que Thomas réalisa qui l'avait appelé durant son voyage de retour...

La rivière nommée "Qu'appelle"

Quelques jours plus tard, alors que Thomas s'était remis de son chagrin, il raconta son étrange aventure. À partir de ce temps, l'on se mit à référer à la route de notre ami comme étant la rivière qui appelle.

Et aujourd'hui, on la connaît tout simplement sous le nom de: rivière Qu'Appelle.

L'Alliance française du Manitoba présente...

Le dimanche 28 octobre de 15h à 18h, une exposition des oeuvres de deux peintres manitobains, Roger Lafrenière et Allan Hessler.

Leurs peintures acryliques, gouaches et litographies seront exposées dans le studio de Mme Kantor, 218 Roslyn Road et tous sont invités.

Super spectacle du 100 NONS

Les 2, 3 et 4 novembre à la salle Pauline-Boutal du Centre culturel franco-manitobain, dans le cadre d'un super spectacle organisé par le 100 NONS, les artistes Gilberte Bohémier et Mark Kolt donneront un récital. Les billets, au coût de $3.50, pourront être achetés au 100 NONS (247-8525) ou au C.C.F.M. (233-8972).



Liette et Joanne Préjet, de Saint-Boniface, se sont abonnées à la saison du Cercle Molière car elles sont assurées de trois soirées de bon théâtre à un prix modique. **Et vous, êtes-vous abonné? Composez 233-8053.**



Souper paroissial à Sainte-Anne

Le souper paroissial de dimanche dernier à Sainte-Anne-des-Chênes a été organisé de concert par les Chevaliers de Colomb de Sainte-Anne et de Steinbach au gymnase de l'école au profit des missions du père Montpetit. Le repas avait été préparé par Gérard Freynet. Sur la photo, on reconnaît quelques personnes qui s'apprêtent à servir les gens. De gauche à droite: Grace Martel, Jos Martel, Margaret Champagne, Les Champagne, Marg Pilotte, Émile Pilotte, Yvette Freynet, George Moreau, grand Chevalier de Colomb du conseil Sainte-Anne, Louis Bernardin, Gérard Desrosiers, John Burger et Emilienne Tougas.

Les meilleures de la semaine!

LE GOUVERNEMENT FÉDÉral essaie cette année de vendre ses obligations d'épargne (taux d'intérêt: 10.25 pour cent) sous le thème "Elles valent leur pesant d'or". L'an passé, le mot d'ordre de vente était "Une chance en or", avec un taux d'intérêt de 8.9 pour cent. Au prix où se trouve l'or de nos jours, il serait bien dommage qu'une confusion s'effectue dans les esprits entre le métal si précieux et ces fameuses obligations. Qui a dit: le silence est d'or, la parole est d'argent?

•••

RECTIFICATIF: LES OBLIGAtions d'épargne du Canada valent maintenant encore plus que leur pesant d'or, puisque dorénavant le taux d'intérêt a été porté à 11 pour cent pour la première année et à 10.50 pour les six autres années. Un geste qui démontre clairement que le Fédéral tient à ramasser au moins deux milliards de dollars. Pourquoi? La dette nationale serait-elle vraiment trop importante?

•••

C'EST LE 20 JUIN PROCHAIN que les Postes canadiennes vont déjà émettre un timbre à l'effigie de l'ancien premier ministre du Canada, M. John George Diefenbaker. Comme l'a expliqué le ministre des Postes, "Ce timbre sera un bien modeste témoignage à la mémoire d'un homme d'une telle stature". Faut-il le préciser, l'émission du timbre coïncidera avec le 113e anniversaire de la Confédération. Et le référendum du Québec?

•••



Le Dr Guyot: un gagnant à Toronto

Le Dr Henri Guyot, bien connu de la communauté francophone comme médecin de famille à Saint-Boniface, est aussi un adepte de la sculpture sur bois à laquelle il s'adonne depuis deux ans. Récemment inscrit à un concours appelé "*Agricultural International Wood Carving*" tenu dans le cadre de l'exposition nationale de Toronto, le Dr Guyot s'est mérité les deuxième et cinquième prix de la catégorie "débutants" dans ce concours. On le voit ici photographié avec l'oeuvre qui lui a mérité le deuxième prix. Le Dr Guyot donne aussi des cours de sculpture, tous les lundis soirs à l'Institut collégial Louis-Riel de Saint-Boniface.

Révision de la loi scolaire

La S.F.M. a présenté son mémoire

La Société franco-manitobaine a été, lundi soir dernier, le premier des organismes franco-manitobains à faire entendre son point de vue dans le dossier de la révision de la loi scolaire du Manitoba devant la Commission parlementaire des privilèges et des élections. L'avocat Maurice Arpin avait été appelé à présenter le mémoire de la S.F.M. M. Arpin a rappellé en substance, les trois principes soutenus par la S.F.M. en vue d'apporter des changements à la Loi: premièrement, il est acquis que l'éducation française est un droit fondamental pour tous, qui n'est pas réservé aux seuls franco-phones. Deuxièmement, que ce droit soit transposé dans des cadres raisonnables d'application pratique, à savoir, par exemple, que le transport ou les modes de transport soient favorisés pour permettre l'accès aux écoles des élèves intéressés à l'éducation française au Manitoba.

Enfin, au nom de la S.F.M., M. Arpin a recommandé la mise sur pied d'un mécanisme d'appel, doté de pouvoirs quasi-judiciaires, pour protéger les personnes touchées par la loi scolaire du Manitoba.

L'exposé de M. Arpin, qualifié de "brillant" par de nombreux observateurs, a été bien reçu, tant de la part des parlementaires de la majorité que de l'opposition. Pour un, le député conservateur de Radisson, M. Abe Kovnats a commenté ainsi l'exposé: "*I have to say that I am almost in complete agreement with you*". Le député néo-démocrate de Winnipeg-centre, M. Bud Boyce qui siège aussi à la commission, devait en faire autant.

Quatre groupes

Cet exposé a précédé les interventions très attendues d'autres groupes qui doivent aussi présenter des mémoires à la Commission. Les Éducateurs franco-manitobains et la *Manitoba Teachers' Society*, les Commissaires d'écoles franco-manitobains ainsi que la *Manitoba Association of School Trustees*, pour n'en citer que quatre.



Daniel Fortier, de Prince-Albert, Saskatchewan s'est abonné à la saison du Cercle Molière pour trois bonnes raisons: le *Journal de Anne Frank*, *Maria Chapdelaine* et *Célimare, le bien-aimé*. **Et vous, êtes-vous abonné? Composez 233-8053.**



Gerry et Ziz en spectacle

À la Galerie d'Art de Winnipeg, le 27 octobre à 20h30, Gerry et Ziz donneront un spectacle, accompagnés de leur nouvel orchestre. Il s'agit de Normand Dugas au piano électrique et au synthétiseur, de Rod Andrews à la guitare, de Brian Mazim à la basse et de Raymond Barnabé à la batterie. Le spectacle est présenté par FACE (944-0934).

Les Va-Nu-Pieds

d'après un roman écrit par Madeleine Laroche

Suite et fin du chapitre X
Nobles pauvres, pauvres nobles

- Daddy est mieux de se trouver une job, sinon, je le divorce. J'ai pas l'habitude de ça moi, le frette, pis la neige! J'suis *American* de l'État du Vermont... et rat ta ta et ra ta ta.

Louise et Marie n'essayaient plus de faire partie de la conversation, elles se contentaient d'inserrer un petit 'vous m'dites pas!' ou un 'tout de même!' Geneviève s'excusa et alla voir ce que faisait sa petite soeur farouche.

- Qu'est ce que tu fais là? demanda-t-elle en soulevant le coin de l'édredon. Le corps pelotonné, les yeux fermés, la gamine souffla tous bas.

- Shh. Je m'cache.

- Et pourquoi donc? Tu as fais honte à Mamie, car tu as été terriblement impolie. Il faut que tu cesses de te sauver quand quelque chose te déplaît. Geneviève la réprimanda.

Indignée, Isabelle se dressa: - Tu ne sais pas, toi! Elle m'a embrassée et j'ai cru qu'elle voulait m'avaler. Et puis elle sent la boule à mite. C'est effrayant, se faire embrasser par une boule à mite!

Geneviève s'esclaffa.

- Pauvre Isabelle, avalée par une boule à mite. Allons, il faut descendre. Elle ne t'embrassera plus, je t'assure.

Dans la cuisine, Mme "de la" continuait.

- J'sus nurse de profession, savez-vous? Pis si quelqu'un est malade, j'ai des remèdes pour les soigner. J'charge pas cher, pis si quelqu'un peut pas m'payer, j'm'en sapre, *I go anyway*. J'aime ben mon métier, mais y a pas d'hôpital icitte, alors j'peux pas travailler.

Son café refroidissait, son morceau de tarte était intact, mais elle parlait toujours quand Mme Legros l'interrompit pour dire qu'elle devait partir.

Dans la chambre à coucher, Louise mit son manteau et son chapeau.

- Penses-tu Marie, qu'elle sera heureuse ici? Crois-tu qu'elle est sérieuse quand elle parle de divorcer?

- Non, répondit Marie, elle l'aime bien trop son Daddy, et je suis certaine qu'elle est une très bonne femme. Mais Jacques a raison, c'est un véritable moulin à paroles.

Daddy et Roxanne vinrent pour souper. Une autre surprise pour les petits Roux. Loin d'être élégant, il portait salopette et bottes de feutre. Il était grand et maigre avec un visage qui rappelait celui d'un cheval. Ses jambes étaient si longues que ses genoux lui arrivaient au menton quand il s'asseyait. Les yeux voilés de longues paupières, il parlait délibérément, d'une voix chargée d'humour. Il employait des expressions bizarres et vulgaires pour raconter des histoires, comiques et absurdes. Les enfants Roux l'écoutaient, subjugués, friands du non-sens.

--Mme "de la" l'interrompait souvent.

- Si tu racontes cette histoire là, je te divorce! Mais Daddy l'ignorait et continuait de sa voix lente et gravelée.

- Quand j'étais en Espagne, il y avait des gens si pauvres qu'ils demeuraient sous le même toit que leurs animaux; et si paresseux qu'ils buvaient à même les chèvres!

Tant qu'à Roxanne, élevée entre deux bavards, elle n'avait absolument rien à dire. Brune et maigre, enveloppée d'un arôme antiseptique, elle regardait les jeunes Roux avec un air détaché. De son côté Yves, après le premier coup d'oeil s'en désintéressa et retourna son attention aux aventures folles de Mme de la Fond.

CHAPITRE XI GALIPETTES

Comme tous les enfants, les petits Roux raffolaient des jeux et des jouets, mais ils en avaient très peu. Faute de jouets, les enfants apprirent vite à se divertir eux-mêmes. Ils passaient des veillées entières à faire des tours d'adresse, à marcher sur les mains, à faire la roue, des sauts périlleux ou à se balancer sur les mains de l'un l'autre. L'été ils faisaient leur gymnastique sur les toîts, dans le foin et même sur les remparts étroits du pont. Quand Michel était absent, ils passaient tour à tour, debouts, couchés ou la tête en bas, sur le dos de Starlette qui allait au grand galop.

- Regarde Mamie, criaient-ils dans cette bizarre position, pas de mains, ou pas de pieds. Marie, le coeur dans la gorge, les regardait, ne sachant plus si elle devait en être fière ou en avoir honte.

Ils rafistolaient les vieilles balles qui avaient été jetées au rebut, et fabriquaient eux-mêmes leurs bâtons de base-ball. Le dimanche, les copains venaient jouer dans la prairie derrière les bâtiments, et dans la chaleur du jeu, personne ne remarquait que la balle était trop molle et que le bâton était trop lourd, tant on s'amusait.

L'hiver, ils se faisaient des skis avec des planches de tonneau, et descendaient les côtes de la rivière à une allure effrayante. Yves fournissait des traîneaux qu'ils attachaient à l'arrière de Pataud, où, à l'aide de bâtons munis de clous en guise de pics, ils les propulsaient sur la glace vive. La vie était intéressante et ils ne s'en plaignaient pas.

Mais un jour, "Bébé" Godille vint à l'école avec une paire de patins neufs. Sur la glace du fossé, il tombait assez souvent, mais Jean, Guy, Philippe et Tintin furent frappés d'une envie terrible d'en avoir aussi. Demander à Michel pour de l'argent était imprudent, sinon dangereux. Aucun ne voulait risquer l'oeil foudroyant et la taloche qui suivrait. Ils décidèrent d'en parler à Marie.

- C'est pas juste Mamie, les autres gars peuvent faire ce qu'ils veulent avec leur argent. Nous autres, on ne peut même pas s'acheter une paire de patins, disait Guy en avalant sa tartine.

- C'est vrai, nous, on fait la trappe, le train puis un tas de choses, et tout notre argent passe à acheter du linge et des souliers. C'est pas juste Mamie. Et Philippe fixa ses grands yeux violets sur Marie, façon sûre d'attirer de la sympathie. Il avait envie d'ajouter -

- Nous sommes des braves et des bons gars, mais il se ravisa. Il ne fallait pas pousser les choses trop loin.

Marie était visiblement touchée.

- Je sais. Mais que voulez-vous que j'y fasse? L'argent est si rare et nous sommes quand même chanceux d'avoir de la nourriture et des vêtements chauds. Pensez-y, être pauvre, c'est parfois une richesse. Des fois je vous regarde jouer et j'aimerais être de votre

(Suite à la page 16)

Une ambiance extraordinaire au souper paroissial de Sainte-Agathe

par Bernard BOCQUEL

On va finir par croire que Sainte-Agathe n'est pas un village comme les autres. À preuve, le souper paroissial du village. Ici, ce sont uniquement les hommes, une quarantaine de Chevaliers de Colomb de la place, qui organisent le souper. Inutile de préciser qu'une telle particularité donne une saveur toute spéciale, une ambiance incomparable. Quand tout le monde est d'excellente humeur dans les cuisines, il ne fait absolument aucun doute que la joie se communique à toutes les personnes qui mangent dans la salle culturelle.



André Lemoine, Jeannot Robert, Guy Bilodeau, Jean-Marie Lemoine, Adélard Lemoine, Réginald Robert et Raymond Oulmet servent quelques unes des 700 personnes qui ont défilé devant la table entre 16h et 20h.

Mais il existe encore au moins un autre raison qui permet à Sainte-Agathe d'occuper une place bien particulière. Alors qu'on enregistre une diminution des soupers paroissiaux, à Sainte-Agathe, on reprend de plus belle la tradition. De fait, le gant a été relevé voilà maintenant quatre ans par les Chevaliers de Colomb. Et à voir les hommes en train de cuire des pommes de terre, des carottes (deux fois plus de temps!), découper des dindes, servir le vin et ramasser les déchets dans la bonne humeur (mais quel est donc leur secret?) on comprend que l'esprit du souper paroissial est respecté.

Cette année, il y a quelque 700 personnes qui sont venues d'un peu partout respirer l'atmosphère grouillante de la salle culturelle. Une très bonne performance, surtout si l'on sait que la tenue du souper avait été décidée seulement une quinzaine de jours auparavant. La raison, tout le monde la connaît: avec l'inondation du printemps dernier, les travaux de la ferme ont été retardés d'un bon mois cette année. Mais les quinze jours de préparation se sont avérés suffisants pour ces hommes qui avaient à coeur de réussir "leur" souper paroissial. Car en quatre années, la formule a été parfaitement rôdée. Chacun connaissait donc exactement sa tâche. Comme l'a si bien illustré Marius Lemoine dans un éclat de rire: "Ça fait maintenant quatre ans que je suis dans les patates!"



Raymond Courcelles, Marius Lemoine et Albert Bérard prennent un instant de repos dans "l'annexe de la cuisine". Six réchauds à faire fonctionner, 500 livres de pommes de terre et 200 livres de carottes à cuire, bien comme il faut.



Dans la cuisine, tout marchait comme sur des roulettes. On reconnaît, de gauche à droite et dans la bonne humeur: Claude Dorge, Donald Courcelles, Gilbert Dorge, Jean-Marie Lemoine, Ron Girardin (l'un des "cuisiniers en chef"), Pierre Courcelles, Jos Lécuyer (l'autre "cuisinier en chef"), Georges Lécuyer et Roger Gratton.



Au bar, entre la vente de deux billets: Joseph Lemoine, Gérard Bilodeau, Léon Dorge et Emile Huberdeau.



Un autre travail qui fatigue les pieds: le ramassage des déchets. On reconnaît sur la photo Jean-Léon Ouimet, le grand Chevalier de Colomb Richard Dorge, qui a assuré la coordination, et Richard Nolette.

Les Va-Nu-Pieds

(Suite de la page 14)

âge tellement vous avez du plaisir. Servez-vous des talents que le Bon Dieu vous a donnés, et je suis certaine que vous trouverez le moyen de vous procurer vos fameux patins. Et maintenant, il y a de l'eau et de la neige à rentrer. Toi, Tintin dépêches-toi de rentrer le bois. Toi, Jean vas commencer le train. Guy et Philippe vont remplir le pot de grès d'eau fraîche.

Ces mots suffirent pour embrayer les petites cervelles et tous partirent avec un peu d'espoir. Guy et Philippe grimpaient la côte, chargés de seaux d'eau.

- Tu sais à quoi je pense, Guy?

- Ouais, tu penses aux patins accrochés sur le mur du forgeron!

- Crime, t'es brillant des fois! Ils ne sont pas neufs et j'pense qu'ils sont trop grands, mais avec des guenilles dans les bouts...

- Ouais, mais on ne sait pas le prix, puis j'pense pas qu'on a plus que cinq dollars à nous quatre.

- On a des fourrures, elles seront prêtes à expédier en deux semaines. Philippe avait retrouvé sa bonne humeur.

- Demain on ira avec Papa au village, puis, sans faire semblant de rien, on ira voir le forgeron et on lui demandera son prix.

- Des fois, Philippe, t'es pas si con que tu en as l'air.

Et Guy partit au galop, suivit de son frère qui tentait de l'arroser d'eau glacée.

Le lendemain, quand Michel sortit pour atteler Starlette, il la trouva étrillée, attelage prêt à partir. Il ne fut pas surpris de voir Guy et Philippe au garde-à-vous, lui tendant les guides.

- On peux aller avec toi, Papa? On a fini notre train...

- Montez alors, mais pas de chahutage, hein? Le premier qui fera l'âne se retrouvera dans la neige, compris? Et il cria "Hu!" à Starlette qui partit comme une balle de fusil.

Il avait beaucoup d'emplettes à faire, car les voisins lui donnaient des commissions puisqu'il devait aller au village de toute façon. Ceci donnait amplement le temps aux enfants de voir à leur affaire. Ils descendirent au premier arrêt en criant:

- À tout à l'heure, Papa, on ira te rejoindre chez Thomas, t'auras pas à nous attendre. Et comme deux moineaux, ils disparurent.

Ils se hâtèrent vers la boutique, ouvrirent la porte et oubliant la politesse, se dérigèrent vers le forgeron qui attisait le feu.

- Vos patins sont à vendre, Monsieur combien demandez-vous?

Guy parlait rapidement, anxieux d'en finir.

Le forgeron jeta un coup d'oeil sur le mur. Bon sang! Ça faisait si longtemps qu'ils les avaient cloués là, qu'il les avait oubliés.

- O, peuh, j'sais pas, peut-être deux piastres la paire?

Philippe décrochait et examinait la marchandise. Il y en avait six paire, tous trop grands, mais en bon état. Il sentait une aubaine.

- Monsieur, combien pour les six paires?

Le forgeron était père plusieurs fois, et la vue des deux petits à l'air grave le fit réfléchir.

- Ah, butor! Ça fait longtemps qui sont là pis personne ne les achète.

Cinquante cents la paire, pis c'est mon dernier prix.

Philippe et Guy sortirent leur argent, dix sous par dix sous et payèrent le forgeron.

Heureux comme deux voleurs, ils ramassèrent leur trésor, sortirent avec des "merci, monsieur" effusifs, se rendirent au traîneau et cachèrent le tout dessous le siège. Inutile de le dire tout de suite à Michel.

- T'es un vrai bon businessman, Philippe. Moi j'aurai pas eu le front de demander pour six paires, surtout qu'on avait pas assez d'argent pour deux. Mais, dis-moi ce que tu vas faire avec? Yves ne veut pas patiner, alors on en aura deux paires de trop!

- Hou, Hou! Philippe était jubilant, j'vais les vendre aux gars à l'école et on va faire un profit. Trois dollars la paire, ça nous fera six dollars; donc un profit d'un dollar cinquante chacun. Crime! Et avec tout ça, nos patins ne nous coûtent rien.

Vifs et agiles, ils apprirent vite à évoluer sur la glace de la rivière. Avec les clients de Philippe, ils organisaient des parties de hockey fabuleuses, car il n'y avait pas de règlement et tout le monde avait la chance de gagner.

Au printemps, il y avait un autre jeu, une autre sorte de concours, c'était complètement fou. Le premier à quitter ses souliers et à aller à l'école nu-pieds était proclamé héro de la saison. Scotty Brown le jeune et grand Ecossais avait gagné cet honneur trois années de suite, et les gars Roux étaient humiliés.

- Scotty est toujours le premier à quitter ses chaussures, et il dit que les Ecossais sont plus "toff" que les Français. Cette année, on ne veut pas passer pour des froussards. Il faut que tu nous laisses aller nu-pieds à l'école demain, sans ça on aura trop honte!

Guy faisait l'éloquent.

- Oui Mamie, s'exclamait son acolyte en s'essuyant le front et en s'écroulant à terre.

- Il fait chaud, chaud, et mes pauvres pieds ne peuvent plus respirer.

- Bon, bon, mais si vous attrapez la grippe, vous vous soignerez tout seul. Marie n'aimait pas les arguments.

- On va pratiquer, dit Jean en enlevant godasses et bas.

- Allons-y les gars, et avec des 'Youpies' et des 'hourrah' les gamins sortirent goûter au plaisir de l'herbe fraîche dessous les pieds nus, de la boue noire entre les orteilles.

- On est pauvres, mais on est bien, hein? criait Guy en lançant la balle à son frère.

- Oui, on est libres, nous autres. Pas besoin de s'habiller comme font les gars du village qui ont toujours la frousse de se salir. Yahoo! Attrape paysan, bête de la campagne.

REMERCIEMENTS
60e anniversaire

M. & Mme Côme Valcourt remercient sincèrement, l'abbé Pierre Gagné pour la belle cérémonie religieuse, le renouvellement des voeux de mariage, fait à l'occasion de notre 60e anniversaire de mariage - Arthur Rajotte, les membres de la chorale et l'organiste pour leurs beaux chants - nos enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants, parents et amis qui, par leur présence, ont fait de cette journée un "jubilé" inoubliable.

SOYEZ VOTRE PROPRE PATRON

Gagnez $100 de l'heure

- Remise à neuf de trains avants (front ends) "the Ballcair way" (breveté)
- Pas d'expérience mécanique requise. Nous vous formerons.
- Secteurs exclusifs
- À temps plein, et à temps partiel.
- Dépôt de fonds demandé pour inventaire.

Écrire ou téléphoner à M. Long, Marketing Director, Future Front End Rebuilders, 2100, Broad Street, REGINA, Saskatchewan. Téléphone: 525-8126 (17).

PRIÈRE À MARIE

REINE DES COEURS

La reproduction de cette prière a été payée en reconnaissance de faveurs obtenues

O Marie, Reine des Coeurs, avocate des causes désespérées, Mère si pure, si complaisante, Mère du divin Amour et pleine de lumière divine, je mets entre vos mains si tendres les faveurs que nous attendons de vous aujourd'hui. Regardez nos misères, nos coeurs, nos larmes, nos peines intérieures, nos souffrances. Vous pouvez nous exaucer par les mérites de votre divin Fils, Jésus-Christ. Nous promettons, si nous sommes exaucés, de répandre votre gloire et de vous faire connaitre sous le titre de "Marie Reine des Coeurs" et de Reine de l'univers entier.

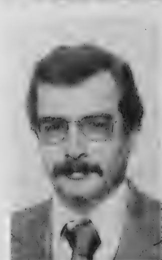
Exaucez-nous près de votre autel où tous les jours vous donnez tant de preuves de votre puissance et amour pour la guérison de l'âme et du corps.

Nous espérons contre toute espérance; demandez à Jesus notre guérison, notre pardon et notre persévérance finale.

O Marie, Reine des Coeurs, guérissez-nous. Nous avons confiance en vous. (3 fois).

Réciter cette prière neuf jours consécutifs, se confesser et faire la sainte communion.

Nomination



Richard Maynard

Le bureau de direction de la **Caisse Populaire de Sainte-Anne** est heureux d'annoncer la nomination de M. Richard Maynard au poste de gérant. M. Maynard entrera en fonctions le 1er novembre au départ de M. Lucien George qui prendra sa retraite.

M. Maynard était auparavant gérant de la succursale 680 chemin Elizabeth pour la Caisse Populaire de Saint-Boniface.

nécrologie

PIERRE SOULODRE

A l'Hôpital Saint-Boniface, mardi le 16 octobre 1979 est décédé à l'âge de 69 ans M. Pierre Soulodre, époux bien-aimé de Fern Soulodre du 515 rue Langevin, Saint-Boniface.

M. Soulodre avait travaillé pendant plus de 30 années comme machiniste pour le *Winnipeg Tribune*.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil huit enfants: Denise de Québec; Cécile et son mari Wilfrid Schmidt de Winnipeg; Robert de Winnipeg; Annette et son mari George Skeet de Pinawa; Richard et Colette de Winnipeg et Marcel et Gilbert à la maison; six frères: Étienne, Luc et Gabriel de Winnipeg; Paul d'Edmonton; Jean de Dauphin; et Michel de Toronto; trois soeurs: Marie LeBlanc de Calgary; Anne Parenteau de Saint-Laurent, P.Q.; et Rita Lauzon de Saint-Boniface.

Les prières, suivies de la Messe de la Résurrection, eurent lieu vendredi le 19 octobre à 14 heures en la Cathédrale de Saint-Boniface. L'inhumation a eu lieu au cimetière de Saint-Boniface.

La direction des funérailles de M. Pierre Soulodre a été confiée au Salon Funéraire Desjardins, 357 rue Des Meurons, Saint-Boniface.

REMERCIEMENTS

La famille Boucher remercie l'abbé Deniset Bernier et tous les autres prêtres qui ont assisté à la messe de funérailles de notre cher époux et père.

Merci aussi à tous les parents et amis pour offrandes de messe, cartes de sympathie, envois de fleurs et pour leur support.

Un merci spécial à l'abbé Jolicoeur de l'hôpital de Saint-Boniface, et aux religieuses pour leur dévouement et leur aide spirituelle.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU EMELDA MARIE DELISLE, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, veuve de feu Arthur Delisle, du même endroit, décédée.

TOUTES réclamations contre la succession ci-dessus mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, 200-170 rue Marion, Winnipeg, Manitoba, R2H 0T4 le ou avant le 20e jour de novembre 1979.

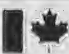
DATÉ à Winnipeg ce 12e jour d'octobre 1979.
MARCOUX BETOURNAY GUAY
Procureurs de la succession.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU LUCILLE LAFOND, du bureau de poste de Saint-Jean-Baptiste, au Manitoba, épouse d'Edmond Lafond, du même endroit.

TOUTES réclamations contre la succession susmentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, Pièce 200, 170, rue Marion, Winnipeg, Manitoba, R2H 0T4, le ou avant le 30 novembre 1979.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 18e jour du mois d'octobre 1979.
MARCOUX BETOURNAY GUAY
Procureurs de la succession.



Projet: Fournir et installer de l'isolation pour les murs des soubassements de 100 maisons, bfc Winnipeg (Manitoba).

Dossier: WG 967 10

Le secrétaire recevra jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure normale de l'est)

le jeudi 22 novembre 1979

des soumissions sous pli cacheté, dont les enveloppes indiqueront le contenu et seront adressées au soussigné.

Les devis et les formules de soumission seront exposés aux Bureau de l'Association des Constructeurs à Winnipeg, Brandon, Thunder Bay, ainsi qu'à notre bureau régional à Winnipeg.

Seuls les entrepreneurs primaux pourront se procurer les documents de soumission en adressant leur demande à notre Service des plans à l'adresse ci-dessous ou téléphoner l'indicatif régional 613-998-9549, ou télex 053-4231. Cette demande devra être accompagnée d'un dépôt de $100.00 payable à l'ordre de Construction de Défense (1951) Limitée.

Un dépôt de garantie si nécessaire au montant indiqué aux documents devra accompagner chaque soumission.

W.J. Mulock, secrétaire
Construction de Défense (1951) Limitée
Billings Bridge Plaza
12e étage, Immeuble SBI
2323 Prom. Riverside
Ottawa, Ontario
KLA 0K3



ATTENTION
CHAMPS DE TIR DE SHILO

Les exercices de tir, de jour et de nuit, se poursuivront aux champs de tir de Shilo jusqu'à nouvel ordre.

Les limites du champs de tir sont les suivantes:

"TOWNSHIP 7 RANGE 14 WPM"

Quart N.-E. de la section 31
Moitié N. de la section 32

"TOWNSHIP 8 RANGE 14 WPM"

Portion de la moitié O. de la section 3, sections 4 à 8
Moitié O. et portion de la moitié E. de la section 9
Portion au quart N.-O. de la section 10
Sections 15 à 22
Sections 27 à 34

"TOWNSHIP 9 RANGE 14 WPM"

Sections 6, 7, portion de la moitié N. de la section 18, sections 19, 30, 31

"TOWNSHIP 8 RANGE 15 WPM"

Section 1
Portion de la moitié N. de la section 2
Moitié N. de la section 3, portion au quart S.-E. de la section 3
Portion de la moitié N. de la section 5
Section 9
Moitié N. et quart S.-E. de la section 10
Sections 11 à 18
Moitié N. et quart S.-E. de la section 19
Sections 20 à 36

"TOWNSHIP 9 RANGE 15 WPM"

Sections 1 à 36

"TOWNSHIP 10 RANGE 15 WPM"

Portions des sections 4 à 6

"TOWNSHIP 8 RANGE 16 WPM"

Section 13
Moitié S. et quart N.-E. de la section 23
Sections 24 et 25
Moitié E. et quart N.-O. de la section 26
Moitié E. de la section 34
Sections 35 et 36

"TOWNSHIP 9 RANGE 16 WPM"

Sections 1 à 3
Sections 7 à 15
Moitié E. et quart S.-O. de la section 16
Sections 17 à 19
Moitié E. de la section 20
Sections 21 à 29
Moitié N. et quart S.-O. de la section 30
Sections 31 à 36

"TOWNSHIP 10 RANGE 16 WPM"

Sections 1 à 6
Sections 8, 9 et 10
Portions des sections 1 à 18
Portions des sections 20 à 23

"TOWNSHIP 9 RANGE 17 WPM"

Portion de la section 27
Moitié E. de la section 35

"TOWNSHIP 10 RANGE 17 WPM"

Moitié E. de la section 1

La route CARBERRY-STOCKTON est interdite au public excepté durant la période de chasse au gros gibier.

OBUS NON-ÉCLATÉS ET ENGINS EXPLOSIFS

Les bombes, grenades, obus et autres engins explosifs peuvent entraîner la perte de membres et vous coûter la vie. Évitez de les ramasser ou de les garder en souvenir. Si vous avez trouvé ou si vous possédez un engin que vous croyez contenir des explosifs, veuillez avertir votre poste de police et des mesures seront prises pour vous en débarrasser.

Il est formellement interdit aux personnes non-autorisées de pénétrer dans ce secteur.

SUR L'ORDRE DE:

Charles R. Nixon
Sous-ministre
Ministère de la Défense nationale
17630-77

Une session consacrée à l'enfant et les médias, du 2 au 4 novembre au Collège de Saint-Boniface

À l'occasion de l'Année internationale de l'enfant, l'Office des communications sociales et son comité adjoint offrent une session intensive sur les "mass-médias". Celle-ci se tiendra au Collège de Saint-Boniface du vendredi, 2 novembre (19h) au dimanche, 4 novembre (16h30).

Le thème de la session "**L'Enfant et les mass-médias**", a pour but de sensibiliser parents et éducateurs au fait des réalités des mass-médias tel que ceux-ci existent chez-nous: ce qu'ils sont, ses suites ou effets, notamment en ce qui concerne nos jeunes consommateurs, et les attitudes ou solutions positives à prendre face à tout ce qu'ils véhiculent.

Cette session sera basée sur les résultats d'un sondage des divers médias. Ce sondage s'est effectué dans nos écoles aux niveaux primaire, intermédiaire et secondaire. La session sera dirigée comme suit par des animateurs compétents et spécialisés dans le sujet: M. l'abbé Jacques Paquette, directeur de la Commission de la radio et de la télévision à l'O.C.S.; M. Roger Blais, réalisateur, animateur et consultant de l'O.N.F.; M. l'abbé Paul Boily, animateur de l'O.C.S. de Sherbrooke au Québec.

Cette session s'adresse à toutes personnes intéressées, tout particulièrement aux parents, aux éducateurs, à toutes personnes engagées dans la pastorale ou l'action sociale. L'on doit s'inscrire ou faire ses réservations par téléphone avant le 31 octobre.



M. Roger Blais sera l'un des animateurs de la session "L'enfant et les mass-médias".

Frais d'inscription: $20.00 (repas et pauses-café compris). Pour tous renseignements, s'adresser à l'Office des Communications sociales, 622 ave. Taché, Saint-Boniface, Manitoba R2H 2B4 - téléphone: 247-9851.

Les activités automnales du "Nature Centre"

La "Wildlife Foundation of Manitoba" annonce que le "Fort Whyte Nature Centre" (2505 boul. McGillivray) vient de commencer ses activités d'automne. Si bien que le Centre sera dorénavant ouvert quotidiennement de 9h à 19h durant la semaine et de 13h à 19h la fin de semaine. Tout renseignement supplémentaire sur les visites guidées peut être obtenu en s'adressant au responsable, M. Wayne Neily, au 895-7001.

Nouvelles du Centre culturel franco-manitobain

Dorénavant, c'est l'équipe technique du Cercle Molière qui sera chargé de l'aspect technique du Centre culturel franco-manitobain. Comme l'a expliqué l'administrateur du Cercle Molière, M. Ernest Gautron, "depuis plusieurs années, ce sont plus souvent qu'autrement des techniciens qui ont fait leur apprentissage au Cercle qui acceptent des postes techniques au C.C.F.M. Nous en sommes venus à une entente qui permettra au Cercle de garder ses techniciens et au Centre d'être assuré d'une équipe de qualité".

Les administrateurs du Festival

Voici la liste des administrateurs du Festival du Voyageur établie suite à la réunion annuelle du 25 septembre. Le nouveau président est Gérald Pantel, ancien vice-président et professeur à la division scolaire de Saint-Vital. Les conseillers nouvellement élus sont: Léo Teillet, avocat; Norman Dupasquier, agent d'information à la S.F.M.; Marc Dupuis, gérant de Hi-Way Towing; Richard Fitoussi, gérant de Shakespeare; Vincent Dureault, professeur à l'école du Précieux-Sang; Jean-Yves Boisvert, directeur du centre d'immigration à Winnipeg. Quant aux administrateurs qui doivent achever leur terme, il s'agit de Paul Dupré, Gérald Dubé, Marjolaine Boulet, Jocelyne Normandeau-Rochon, Paul Graveline et Jim Nelson.

Une journée portes ouvertes

Une journée portes ouvertes aura lieu de 13h à 18h les 27 et 28 octobre au 888 chemin Elizabeth à Saint-Boniface pour exposer des céramiques et des macramés. Les personnes intéressées pourront acheter ou commander des objets.

La Page de Bicolo ...



Mercredi prochain c'est ***Halloween****! le soir pour t'habiller drôlement et te promener à la noirceur.*

Sois prudent et amuse toi bien!

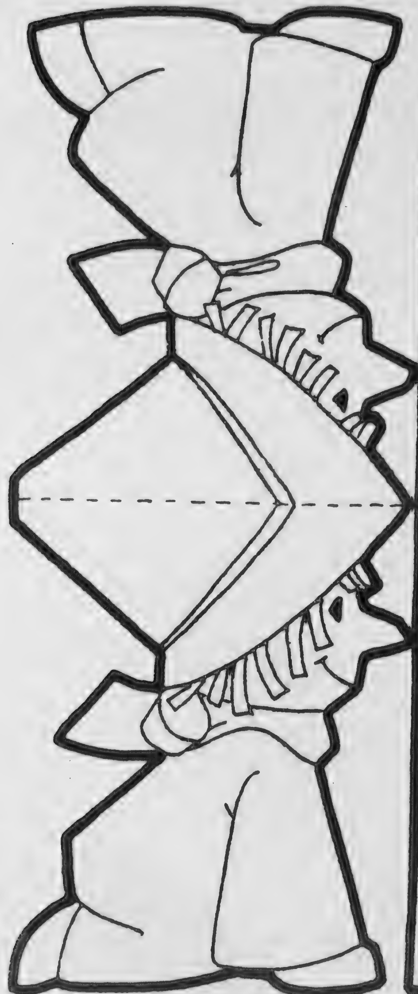


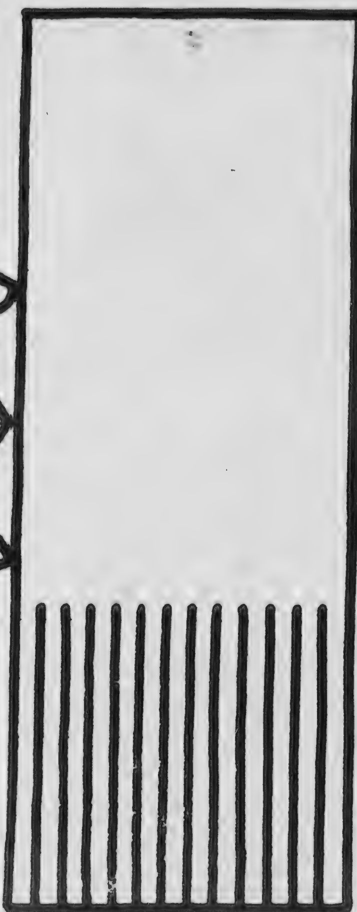


La Sorcière et son balai

Colorie la sorcière, découpe et colle-la sur un carton mince. Plie sur le pointillé. Colorie le balai, découpe et roule autour d'un crayon, colle le avec du ruban gommé.

La sorcière sera heureuse de s'envoler sur son balai le soir de Halloween!





Le Courrier de SAITOUT

Cher Monsieur Saitout,

J'aimerais savoir pourquoi ma tranche de pain avec du beurre d'arachide tombe toujours par terre sur le côté qui a du beurre d'arachide et non pas de l'autre côté?

Et aussi pourquoi les tempêtes de neige sont-elles toujours les samedis et non pas les jours d'école?

(signé) Pourquoi?

Cher "Pourquoi",

Pour ta première question, je pense que c'est parce que le côté de ton pain qui a du beurre d'arachide est plus pesant et la gravité l'attire plus vite vers la terre. Je ne sais pas ce qu'en pense les scientistes?

Pour ce qui est de ta deuxième question...elle m'embête un peu... je suis prêt à croire que tu aimerais avoir des petits congés durant les jours d'école, je te comprends.

Si les tempêtes arrivent le plus souvent le samedi, peut-être est-ce pour te donner la chance de lire et faire les jeux de Bicolo?

Saitout

Si tu as des questions à demander, adresse tes demandes à:

Saitout
Club de Bicolo
C.P. 262
Saint-Pierre-Jolys, Manitoba
R0A 1V0



CROISE LES MOTS

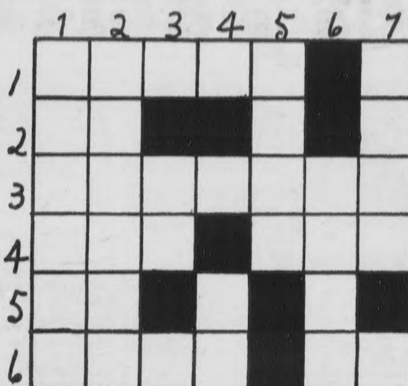
LES MOTS

Horizontale

1 - Étendue de terre labourable
2 - Les 2 premières lettres du mot humide
3 - Nom d'un champignon
4 - Nil à l'envers. Habitation de l'oiseau.
5 - Les 2 dernières lettres du mot pied
6 - Partie du corps qui contient le cerveau
Conjonction

Verticale

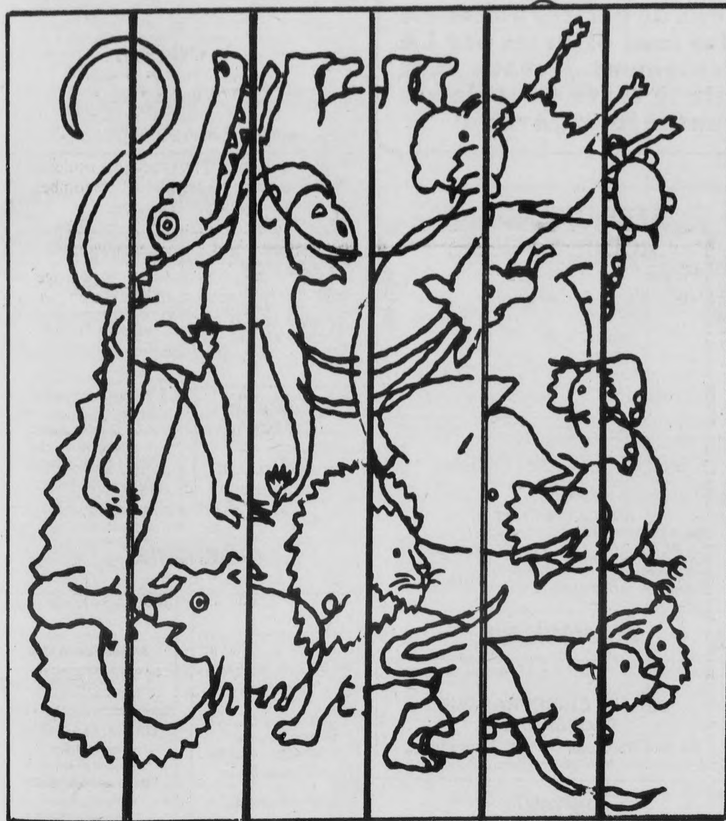
1 - Maison pour les vacances
2 - Chargé de vapeur d'eau
3 - Mesure de l'âge
4 - Adjectif démonstratif
5 - Aliment fait de farine, pétrie et cuite au four
6 - Partie d'une plante qui porte des feuilles
7 - On met un soulier pour le protéger



ATTENTION!

Mini concours

Dis-moi, **combien** il y a d'animaux dans cette cage et écris **leurs noms.**
Le mini-concours se termine le 10 novembre.
Des prix surprises!



Membre gagnant

No. 5150
Sol Desharnais
Saint-Pierre-Jolys, Manitoba

ATTENTION... ATTENTION!

Si tu veux devenir membre de mon Club, tu n'as qu'à découper le coupon ci-dessous, le remplir correctement et le retourner à:

Club de Bicolo
C.P. 262
Saint-Pierre-Jolys
Manitoba R0A 1V0

Tu recevras ensuite ta carte de membre. Chaque semaine, un gagnant est choisi parmi tous les membres.

Nom: ....
Adresse: ....
....
Code postal: ....
Âge: .... Année: ....

Réponse: CROISE LES MOTS

Verticale

1 - Chalet
2 - Humide
3 - An
4 - Ce
5 - Pain
6 - Tige
7 - Pied

Horizontale

1 - Champ
2 - Hu
3 - Amanite
4 - Lin - Nid
5 - Ed
6 - Tête

Remplis le coupon suivant: **Envoie à:** Bicolo C.P. 262 Saint-Pierre-Jolys, Manitoba R0A 1V0

Il y a .... animaux dans la cage.
Voici leurs noms: ....
....
....
....

Nom: ....
Adresse: ....
....
Âge: .... **No. de membre:** ....

Les petites annonces

MAISON À LOUER - 270 Dollard - 2 étages - libre le 1er novembre 1979 - avec réfrigérateur, cuisinière, laveuse automatique - 2 chambres à coucher - sous-sol à la grandeur. Loyer $240/mois - téléphone 222-3766 après 18h.
-33-

QUÉBÉCOISE-Française - bilingue, divorcée, 5'6", 42 ans, taille moyenne, belle apparence, cultivée, libre, possède de connaissances agricoles; désire seconder fermier, honnête, travailleur, ouvert au bonheur, avec ou sans enfants. But: sérieux. Réponse assurée à tous. Écrire à: Mme Jocelyne Désalliers, 461 - Main - No. 2, Cowansville, Québec, J2K 1J4.
-34-

À VENDRE - fauteuil (genre cuir) - couleur verte, berceur et pivotant - valise en très bon état - téléphoner 247-7536 à 12h ou 18h.
-35-

GRATUIT - copeaux de bois pour litières ou isolation. Téléphoner à La Broquerie Lumber (1) 424-5333. En direct de Winnipeg 284-2081.
-36-

À VENDRE - 2 motoneiges 1977, Modèle Olympic 340 avec démarreur électrique - habits de neige, bottes, mitaines, casques - composer 233-0864.
-37-

À LOUER - appartement de 3 pièces dans maison tranquille. Téléphone 775-1439 après 19h.
-39-

À LOUER - grande chambre meublée, pour jeunes filles. Cuisinière, réfrigérateur, laveuse & sécheuse compris. Près autobus. Téléphoner 233-4345 après 16h.
-41-

À VENDRE - mini laveuse-sécheuse $75.00. Humidificateur $25.00 - téléphoner (1) 424-5423.
-42-

CHERCHE GARDIENNE - pour 2 enfants - près de l'école Provencher de 15h à 17h. Composer 247-9508 ou 269-2776.
-43-

UN QUÉBÉCOIS nouvellement arrivé, cherche une ou des personnes pour partager leur logement. Appellez Jean-Jacques au (1) 482-7898 entre 17h et 19h.
-44-

À VENDRE - bungalow neuf de 3 chambres à coucher, prêt à être déménager - prix très raisonnable - peut être vu à la jonction du grand chemin 23 et 59. Pour plus d'informations, téléphoner: 347-5402 ou 347-5520.
-45-

À VENDRE - manteau de mouton, avec collet de vison, grandeur 14, en bon état. Encyclopédies (anglais) - composer 247-9248 après 18h.
-46-

JEAN-GUY "MUSIQUE" pour soirée sociale, partie, réception, etc. Équipement professionnel. Prix raisonnable. Téléphoner à Jean-Guy au 233-0210 ou 237-1748.
-47-

ON DEMANDE des couteaux pour sculpter le bois ainsi que des meules à aiguiser. Composer 233-8668.
-48-

À LOUER - nouveau duplex (side x side) situé près du nouveau centre d'achat à Saint-Vital, 3 chambres à coucher, sous-sol, tapis mur à mur, réfrigérateur, cuisinière, laveuse et sécheuse. Loyer $375/mois. Communiquer avec Denise au 247-8947 (entre 9h et 17h) ou au 233-2055 (après 17h).
-49-

À LOUER - à Saint-Boniface. Appartement de 3 chambres à coucher, entrée privée - près des autobus. Pous plus d'informations, composer: 233-7447.
-52-

À LOUER - Appartement de 1 chambre à coucher - cuisinière et réfrigérateur inclus. Libre le 1er décembre 1979 - près de l'hôpital de Saint-Boniface - entrée privée et place de stationnement. $150/mois. Téléphoner 233-3509 entre 9h et 14h.
-53-

MACRAMÉ et CÉRAMIQUE - Je suis intéressée à faire n'importe quelle sorte de macramé et pot en céramique. C'est le moment de commander pour Noël ou pour toute autre occasion. Téléphoner: (1) 878-3723 (Lorette).
-50-

À LOUER - 200, rue Goulet - maison de 2 chambres à coucher - près de toutes commodités - idéale pour personnes tranquilles. Nous demandons des références s.v.p. Libre le 15 novembre ou 1er décembre. Composer 247-7376.
-51-

N'OUBLIEZ PAS!

Deux parutions de petites annonces gratuites vous sont offertes par LA LIBERTÉ. Seulement il vous faut faire parvenir le texte écrit de vos annonces avant le lundi, à midi!

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

Avis Public

Depuis un an le Conseil profitait de ses audiences publiques pour donner aux gens des régions visitées l'occasion de se faire entendre sur toute question d'intérêt local ou régional qui est de son ressort mais qui ne se rapporte à aucune demande inscrite à l'audience. On invitait alors les groupes et les particuliers désireux de comparaître, à se présenter devant le Conseil la veille de la convocation de l'audience publique, au cours d'une session du soir.

Par le présent avis, le Conseil désire informer le public que, sauf en de rares occasions, il ne tiendra plus de sessions du soir. Dorénavant, les observations générales que le public aimerait soumettre au Conseil seront entendues au début des audiences, plutôt que la veille comme c'était la pratique depuis un an. Toute personne ou tout groupe intéressé à comparaître devant le Conseil en vue de présenter des observations générales devra le faire en tenant compte de l'article 37 des Règles de procédure et sera entendu au cours de l'audience publique, habituellement dès l'ouverture des audiences.

L'article 37 précise que le Conseil peut permettre à des groupes communautaires ou à des particuliers de présenter leurs observations au sujet de questions d'intérêt local ou régional dans la région où doit être tenue l'audience lorsqu'on soumet ses observations au moins deux jours francs avant la date fixée pour l'ouverture d'une audience publique.

J.G. Patenaude
Secrétaire général intérimaire
OTTAWA

LE 15 octobre 1979

ASSUREURS

ELW
• ASSURANCES
• IMMEUBLES
• HYPOTHÈQUES
• ÉVALUATIONS
Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
100 - 259 ave Portage, Winnipeg, Tel. 943-5408

AGENCE FOREST LTÉE
247-8434 233-4955
Pour tous services d'assurance et de voyage
160, rue Marion, Saint-Boniface, Manitoba

Assurances Aurèle Desaulniers
390, boul. Provencher, Tél.: 233-4051
CIS — Pour tout service d'assurances FEU VIE MALADIE — AUTOPAC

233-7760 AUTOPAC 233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, boul. Provencher, St-Boniface (6), Man.
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENCE DE VOYAGES
Avions Bateaux Tours Trains

LAURENT-J. ROY
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN & COMPANY
500, Édifice Canada Trust - 232 avenue Portage
Winnipeg, Manitoba Téléphone: 956-1060

AVOCATS-NOTAIRES

LAURIER RÉGNIER
AVOCAT et NOTAIRE
304-265, avenue Portage
Winnipeg, Manitoba
Téléphone: 942-3924

François Avanthay
LL.B.
Avocat et Notaire
25-185 boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
Téléphone: 233-5029

TEFFAINE MONNIN HOGUE & TEILLET
AVOCATS ET NOTAIRES
R.E. TEFFAINE, C.R.
M. MONNIN
A.J. HOGUE
L.V. TEILLET
C. SHARP
L. CENERINI
BUREAUX A
201-185, boul. Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-1426
•
3527 chemin Pembina,
Saint-Norbert
Téléphone: 261-7190

MARCOUX, BETOURNAY & GUAY
AVOCATS ET NOTAIRES
L.G. MARCOUX, C.R.
R.L. BETOURNAY
R. GUAY
D. LABOSSIÈRE
BERNARD J. RODRIGUE
200-170, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0T4
(204) 233-8901

CHIROPRATICIENS

Rendez-vous Téléphone: 233-3060
CENTRE CHIROPRATIQUE PROVENCHER
154, boul. Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
CHIROPRATICIEN
Gilbert-E. Bohémier, D.C.

COMPTABLES

FOREST GUENETTE CHAPUT
comptables agréés
262, rue Marion
Saint-Boniface, R2H 0T7
Téléphone: 233-8593

TRANSPORTS

• Service de grues • Transport de machinerie
• Livraison de produits en béton
PUTT'S TRANSFER
Pierre-J. Beaudry, propriétaire
85 DES MEURONS
ST-BONIFACE 6, MAN.
Téléphone: 233-6327

DIVERS

MARION RUBBER STAMP
169, rue Marion
Saint-Boniface
Téléphone: 233-2211
Tampons pour tous usages.

PELLAND CATERING
Traiteur: mariages, diners, réceptions et banquets
161, boul. Provencher, Saint-Boniface
Téléphone: 247-3319

Del's Specialty Meats Ltd
PÂTÉ DE FOIE
586, rue Des Meurons
Tél.: 247-7986

Lionel Aquin
RÉPARATION
de toute marque de machines à coudre
Tél.: 233-2940
271, boul. Provencher, Saint-Boniface

OPTOMÉTRISTES

Dr E.M. FINKLEMAN
et
Dr S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208, Avenue Building
265, av. Portage
Winnipeg, Tél.: 942-2496
Examen de la vue
et
Lunettes ajustées

Dr R.J. Lecker Dr M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue chez
James Shaen Ltd.
2e étage, édifice Hurtig
264, avenue Portage
Téléphone: 943-6628

DR R.J. STANNERS
Optométriste
Examen de la vue
139, boulevard Provencher
Au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

FERBLANTIERS

LSM
LAFRENIÈRE SHEET METAL LTD.
Chauffage
Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville
Saint-Boniface
Téléphone: 233-7946

Air climatisé
Gouttières
Ferblanterie
Ventilation
ROSSIGNON
SHEET METAL & HEATING
491, ch. Ste-Anne
Saint-Vital
R2H 0T1
Tél.: 257-2921
René André 256-3340

À LOUER

Garçonnière au centre de Saint-Boniface. Le loyer comprend: chauffage, stationnement, cuisinière et réfrigérateur - $175.00 par mois. Composer: 247-4942 ou 489-3461.

École Saint-Eustache

est à la recherche

d'un PROFESSEUR BILINGUE

pour le poste suivant:

Grade 2 et 3 - tous les sujets sauf le "Language Art".

Veuillez téléphoner au directeur de l'école au (1) 353-2869.

Division Scolaire de la Montagne

est à la recherche d'un professeur bilingue pour le poste suivant:

Institut Collégial Somerset
L.A. grade 7, Français 7,
French 11 et 12, et autre à
etre ârrangé.

Veuillez adresser votre curriculum vitae (avec no. de téléphone, qualifications, expérience et le reste) au:

Directeur-Général
Division Scolaire de la Montagne no. 28
Notre-Dame de Lourdes, Manitoba
R0G 1M0

Téléphone: 1-248-2228 ou 1-744-2083



Appel de candidatures mixtes

Fonction publique Canada / Public Service Canada

Défi et aventure ...

Devenez officier de la Garde côtière canadienne

Des baliseurs, des navires rapides spécialisés en recherche et sauvetage, et une des plus importantes flottes de brise-glaces au monde portent tous l'insigne de la Garde côtière et assurent la sécurité des activités maritimes du pays.

La Garde côtière canadienne du Ministère des Transports offre une excellente formation et une carrière intéressante aux jeunes gens, hommes et femmes, attirés par la vie en mer et désireux de mieux connaître leur pays. Les candidats choisis seront formés en mécanique de marine ou en navigation au Collège de la Garde côtière canadienne, à Sydney en Nouvelle-Écosse.

Le programme d'une durée de trois ans offre une sélection de divers sujets incluant entre autres les opérations de navire reliées au pont ou à la salle des machines, les mathématiques, les sciences, le droit maritime ainsi que d'autres matières se rapportant à la navigation dans le monde maritime actuel. Pour de plus amples renseignements sur les critères d'admission ou encore pour obtenir des formulaires d'inscription, il s'agit simplement d'envoyer un coupon dès aujourd'hui. Les demandes d'emploi seront acceptées jusqu'au 31 janvier 1980.

Agent en dotation
Cadets, Garde côtière
Transports Canada
Tour A, pièce 1217
Ottawa, Ontario K1A 0N7

TROUSSE D'INFORMATION GRATUITE

Veuillez me faire parvenir des renseignements additionnels concernant le collège de la Garde côtière canadienne, Transports Canada.

Nom ____________________

Adresse ____________________
Rue App.

____
Ville Province Code postal

École ____________ Niveau actuel ____________

À LOUER

2700 p.c. bureaux modernes, climatisés, meublés, au centre de Saint-Boniface.
400 p.c. entreposage. **Tél.: 247-4942 ou 489-3461**

SAINT-BONIFACE

À vendre - maison de rapport bien située - 14 pièces - 4 appartements - lot 60' x 122' - double garage - place de stationnement - $54,900. Pour renseignements, appelez **Hubert Van Kriken 222-1265 - Century 21 Carrie Realty 233-1999.**

ON DEMANDE AGENTS D'IMMEUBLE

Expérience non nécessaire car nous nous chargeons de votre formation. Nous offrons un programme de formation professionnel complet.

A.E. LePage, Oldfield, Kirby & Gardner
28 Lakewood, Saint-Boniface
Garry Hartwell - 257-3366

LE CENTRE CULTUREL FRANCO-MANITOBAIN

est à la recherche d'un

CONCIERGE

Expériences antérieures préférables.

Venir remplir une formule de demande d'emploi au:

340, boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba

explorations

Le Conseil des Arts désire que le plus de monde possible s'intéresse aux arts et à la culture, et découvre et apprécie notre patrimoine. Si vous avez un projet en ce sens, qui soit imaginatif et novateur, adressez-vous à Explorations.

Explorations subventionne ce type de projet sur recommandation de ses comités régionaux. Ses concours sont ouverts aux individus, groupes ou organismes canadiens.

Pour obtenir renseignements et formules de demande, écrivez-nous, en joignant à votre lettre une brève description de votre idée et toute indication biographique utile.

Prochaines dates limites: 1er décembre. 1er mars.

Programme Explorations
Conseil des Arts du Canada
C.P. 1047
Ottawa (Ontario)
K1P 5V8

Programme mis en oeuvre par le Conseil des Arts du Canada

À LOUER

Rue Notre-Dame, appartement d'une chambre à coucher. Le loyer comprend: chauffage, stationnement, cuisinière, réfrigérateur, air climatisé, tapis, draperie, lave-vaisselle. (Éclairage payé par locataire). Téléphoner: 247-4942 ou 489-3461.

BOUCHARD REALTY

Téléphone: (1) 433-7502

Saint-Pierre-Jolys, Manitoba

Venez à Saint-Pierre comparer les prix des propriétés.



SAINT-PIERRE - Deux milles du village, sur chemin pavé - 13 acres avec beau bungalow de 3 chambres à coucher, tapis mur à mur, salle de loisirs. Puits artésien. Garage double.



SAINT-PIERRE - Libre immédiatement - Maison de 3 chambres à coucher, sur beau grand lot paysagé. Machine à laver, sécheuse, cuisinière, réfrigérateur et draperies inclus. Grand garage. Seulement $31,900.

ILE-DES-CHÊNES ¢53,000.

Beau bungalow d'un an - 3 chambres à coucher - tapis mur à mur dans salon - salle de bains 2 pièces attenant à la grande chambre à coucher - garage - sur beau grand lot boisé.

SAINT-PIERRE

Belle ferme de 320 acres avec bâtiments, bonne maison de 3 chambres à coucher - sous-sol fini. Grande étable de 100 pieds, hangar métallique pour machines, grainerie, garage, etc...



SAINT-PIERRE $48,500

Beau "bi-level" de 6 ans, 1450 pieds, tapis mur à mur, fournaise "Fisher" - puits artésien, sur grand lot. Boisé. Il faut voir pour apprécier.



OTTERBURNE $31,900

Beau bungalow de 21 ans avec 3 chambres à coucher. Sous-sol à la grandeur, système intérieur d'aspiration. Garage, sur beau grand lot boisé.

SAINT-PIERRE - cherchez-vous une bâtisse pour un commerce? Nous avons cette bâtisse de 30' x 60' au centre du village, nouvellement décorée avec beau logis de 3 chambres à coucher. Seulement $49,900.

Appelez nous pour information pour des fermes, maisons "Hobby farm", lots, commerces, etc...

METRO AGENCIES LTD

294, rue Marion, Saint-Boniface, tél.: 233-0182
Nap et Bernice Rés.: 269-3360
Ron Rés.: 233-8498

SAINT-NORBERT: Bungalow - 3 chambres à coucher, salle à manger, salle de récréation, tapis mur à mur, 2 chambres de bains, grand patio, garage double avec "gazibo" attaché - sur beau lot de 60' x 148' - très propre.

NORWOOD $31,500

Maison de 1 1/2 étage bien située près de toutes les commodités. Comprend 3 chambres à coucher, salle à manger. Idéale pour les besoins de votre famille.

RUE NOTRE-DAME $39,900.00

Bungalow de 2 chambres à coucher, complètement remodelé, intérieur et extérieur, tapis mur à mur, portes et fenêtres nouvelles; très propre. Belle cour - stationnement pour 2 automobiles.

SAINT-BONIFACE $32,500

Bonne propriété de revenu comprenant 2 appartements. Bien située, sur beau lot.

RUE SAINT-JEAN-BAPTISTE $39,900.00

Maison 1 1/2 étage, 2 chambres à coucher - nouvellement remodelée et isolée - chassis et portes neufs - garage - très beau lot paysagé - proche des écoles.

RUE DES MEURONS $20,000

Nous acceptons des offres pour cette propriété. La maison sert présentement pour 2 logis, mais pourrait servir d'habitation à une seule famille.

Si vous désirez vendre votre maison, laissez-nous vous aider - Nous avons de bons clients.

À LA SFM...

Société franco-manitobaine
Tél.: 233-4915
340, boulevard Provencher
Case postale 145, Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4

RUBRIQUE

Un stage de formation pour secrétaires

Un stage de formation pour secrétaires, organisé par La Société franco-manitobaine, a eu lieu les 12 et 13 octobre 1979.

Les onze participantes à ce stage ont assisté à plusieurs exercices et discussions sur des sujets variés: la communication, la gestion, l'étude de l'organigramme, l'affirmation de soi, l'étude des rôles, le stress, les attentes, et les relations de travail, entre autres.

Ont participé au stage: Pauline Alarie (S.F.M.), Bernadette Bretonne (C.C.F.M.), Christine Caille (C.J.P.), Ginette Courcelles (S.F.M.), Marie-Thérèse Gauvin (F.C.C.F.), Irène Hamelin (C.C.F.M.), Doris Hogue (C.C.F.M.), Paulette Landry (S.F.M.), Thérèse Marcoux (C.C.F.M.), Lise Plouffe (C.C.F.M.), et Claire Vincent (C.M.).

À leurs dires, ce stage a été très utile et intéressant.

RIONS UN PEU



ANNONCES

La S.F.M.

offre ses voeux de succès les plus sincères au

Comité des fêtes et aux citoyens de Richer

à l'occasion du 75e anniversaire de leur paroisse qui sera célébré le 28 octobre 1979.

Félicitations, Richer!

ACTUALITÉS

- **Pauline Hince et Wilfrid Gosselin** ont rencontré le comité communautaire d'Otterburne, lundi, le 15 octobre dernier, à 20h chez Monsieur Adrien Gagnon. À cette occasion, une revue des activités 1978-79 et une planification des activités jusqu'à la fin de novembre 1979 ont eu lieu.

- **Le club d'investissement ONRIPU** a rencontré Monsieur Robert McMeekin de C.A.S.E., le 16 octobre dernier, au C.C.F.M. À l'ordre du jour: comment répartir le capital, et l'incorporation du club. Huguette Beaulieu, agent de développement à la S.F.M., assistait à la rencontre.

- Lors de sa réunion annuelle, le 16 octobre dernier, la prématernelle, **Les Tournesols de Saint-Vital**, ont invité Janine Tougas, agent de développement à la S.F.M., à prononcer le discours d'occasion. Le discours de Janine s'intitulait "La créativité chez l'enfant".

- **La quatrième session de formation pour le bureau diocésain des Guides** avait lieu jeudi, le 18 octobre dernier, au centre des soeurs Oblates à Saint-Boniface. Le thème de la rencontre était la psychologie de la fille. Madame Lucille Druwé était la personne-ressource. Pauline Hince et Wilfrid Gosselin, agents de développement à la S.F.M., assistaient à la rencontre.

- **Le 16e congrès diocésain de la Ligue des femmes catholiques** avait lieu à Saint-Léon, samedi, le 20 octobre 1979. Pauline Hince, agent de développement communautaire à la S.F.M., y assistait.

- **Monsieur André Blondin**, conseiller en perfectionnement à l'École nationale d'administration publique à Québec, rencontrait les membres du personnel de la S.F.M. le 23 octobre dernier pour connaître leurs besoins de formation. Wilfrid Gosselin, agent de développement communautaire à la S.F.M., effectuera un sondage auprès d'une vingtaine de permanents et une soixantaine de bénévoles d'organismes franco-manitobains pour connaître leurs besoins de formation en leadership communautaire.

- Suite aux communications qu'a eues **Jean-Louis Morin**, agent de développement à la S.F.M., avec les clubs d'investissements, un calendrier des réunions des clubs a été arrêté.

- **Deux dames de Saskatoon** se sont rendues à Saint-Boniface la semaine dernière pour visiter des pré-maternelles d'immersion. Janine Tougas et Gertrude Mousseau de la S.F.M. se sont occupées d'elles.

COMMENTAIRE

Les élections partielles... pis ensuite?

Certains observateurs de la scène politique manitobaine attendaient beaucoup de ces élections partielles dans Fort Rouge, River Heights et Rossmere. Trompés, ces mêmes "analystes" se consolent et déclarent que rien n'a vraiment changé, résultats neutres, même représentation au Palais législatif. Vrai. Personne n'a perdu, personne n'a gagné! Faux. Regardons de près. La circonscription de Rossmere est la plus révélatrice si on tient compte de certains facteurs importants. (1) Le départ de Ed Schreyer (2) Un candidat conservateur bien connu (3) Un candidat néo-démocrate très peu connu (4) Une circonscription habitée par la "classe moyenne" qui n'avait jamais démontré ses vraies couleurs politiques. **Les conservateurs auraient dû gagner ce siège mais ils l'ont perdu.** Message capté?

Dans River Heights, la bataille est gagnée lors de la mise en candidature du progressiste-conservateur. Aux élections précédentes, les P.C. remportaient des victoires écrasantes à des proportions de 4 contre 1. Cette fois, ce comté de "la haute moyenne classe" élit un conservateur tout en "flirtant" avec la gauche (dans River Heights, le parti libéral). La leçon à retenir est bel et bien le fait que 48% de l'électorat n'a pas appuyé les conservateurs!

Fort Rouge est encore représenté par un député libéral. La campagne "Axbury" a fait élire la candidate libérale, Madame June Westbury. Il faut tenir compte de la popularité personnelle de Westbury et de l'habile (et ambitieux) Axworthy. Il faudrait aussi signaler ce fait: que le néo-démocrate Savino a porté son parti en deuxième place cette fois, et le parti qui occupe maintenant le troisième rang est nul autre que le parti conservateur. Message capté? Comme le disait Westbury, "probablement pas".

Armand Bédard